MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU BUDGET



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2018, au 31 décembre

NOTE SYNTHETIQUE

Le budget de l'Etat, exercice 2018 s'exécute dans un contexte international marqué par une accélération du rythme de la croissance économique aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement. Au plan régional, les économies des Etats membres se sont raffermies en 2018, avec un taux de croissance estimé à 6,8%.

Au plan national, l'exécution du budget s'est déroulée dans un contexte marqué surtout par la recrudescence des attaques terroristes aux multiples conséquences en termes de perte en vies humaines, ralentissement de l'activité économique dans certains secteurs (tourisme, hôtellerie, environnement etc) et surtout de besoins additionnels de ressources financières pour un accompagnement conséquent des forces de défense et de sécurité.

La prise en compte de ces éléments de contexte s'est traduite par de profondes modifications du budget de l'Etat, exercice 2018 à travers l'adoption d'une loi de finances rectificative en novembre 2018. Les prévisions de recettes et dépenses corrigées, après ajustement prenant en compte les ouvertures constatées par décret d'avances et les annulations y afférentes se fixaient respectivement à 1223,10 milliards FCFA et 2191,93 milliards FCFA.

A ce titre, le niveau de mobilisation des ressources de l'Etat, à fin décembre 2018, s'établit à 1760,15 milliards FCFA, soit un niveau de réalisation de 98,01% contre 87,87% à la même période en 2017. Il ressort un accroissement de 169,22 milliards FCFA entre les deux (02) périodes.

Les recettes propres et les recettes extraordinaires ont été recouvrées respectivement à hauteur de 1545,06 milliards FCFA et 215,09 milliards FCFA en 2018, soit des taux d'exécution, base LFR de 102,75% et 73,59%. Il ressort des hausses respectives de 148,64 milliards FCFA et de 20,58 milliards FCFA entre les deux périodes.

Pour des prévisions annuelles corrigées, base crédit de paiement, de 2191,93 milliards FCFA, les dépenses exécutées (base ordonnancement) à fin décembre 2018 s'élèvent à 2074,26 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 94,63%. Les dépenses de personnel et les dépenses de transferts courants ont été exécutées respectivement à hauteur de 705,11 milliards FCFA et de 398,23 milliards FCFA.

Au titre de la gestion de la trésorerie à fin décembre 2018, il a été décaissé 2 308,84 milliards FCFA contre des encaissements constatés de 2 052,06 milliards FCFA. Il se dégage un solde déficitaire de 256,78 milliards FCFA sous la période entièrement couvert par les disponibilités antérieures qui s'élevaient au 31 décembre 2017 à 237,70 milliards FCFA. L'Etat a eu recours au cours de l'exercice 2018 à 28 émissions de titre de paiement ayant permis d'engranger 683,82 milliards FCFA représentant le tiers des encaissements.

L'analyse du plan de déblocage des fonds au 31 décembre 2018 fait ressortir un montant exécuté de 642,10 milliards de F CFA pour une prévision annuelle globale de 726,08 milliards FCFA, soit un niveau d'exécution de 86,40%. Ce taux est largement en deçà du taux repère de 97,70%.

Au 31 décembre 2018, en comparant les recettes propres mobilisées de 1545,06 milliards FCFA aux dépenses courantes ordonnancées de 1393,56 milliards FCFA, il se dégage une épargne budgétaire de 151,50 milliards FCFA. Le solde budgétaire global ressort déficitaire de 314,11 milliards FCFA au 31 décembre 2018. Ce niveau d'épargne s'explique par une stagnation constatée dans l'exécution des dépenses budgétaires.

TABLE DES MATIERES

N	OTE SYNTHETIQUE	A
T	ABLE DES MATIERES	В
T	ABLEAUX	C
LI	STE DES GRAPHIQUES	D
	STE DES ANNEXES	
	IGLES ET ABBREVIATIONS	
I١	NTRODUCTION	
ı.	CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL	
	I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL	2
	I.2. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONALE	3
	I.3. CONFIGURATION DEFINITIVE DU BUDGET 2018	5
ш	SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES	_
•	II.1. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RECETTES ORDINAIRES	•
	II.1. Analyse de l'évolution par nature de recettes	•
	A. Les ventes des produits et services	
	B. Les recettes fiscales	
	C. Les recettes non fiscales	-
	D. Les produits financiers	12
	E. Les recettes exceptionnelles	12
	II.1.2. Analyse par structure de recouvrement	12
	A. La Direction Générale des Impôts	
	B. La Direction Générale des Douanes	
	C. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	
	II.2. ANALYSE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES	20
II	I. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	23
	III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE	25
	III.1.1. Les dépenses courantes	26
	A. Les charges financières de la dette	26
	B. Les dépenses de personnel	26
	C. Les dépenses d'acquisitions de biens et services	26
	D. Les dépenses de transferts courants	
	E. Les dépenses en attenuations des recettes	
	III.1.2. Les dépenses en capital	
	A. Les dépenses d'investissements executés par l'Etat	
	B. Les transferts en capital	-
	III.2. L'ANALYSE DE LA SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME	29
	III.3. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES.	30
	III.4. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITE ET DE TELEPHONE	30
	A. Analyse des dépenses de consommation d'électricité	31
	B. Analyse des dépenses de consommation d'eau	31
	C. Analyse des dépenses de consommation de téléphone	32
I٧	. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES	33
	IV.1. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHES DES MINISTERES ET DES INSTITUTIONS	33
	IV.2. DE LA SITUATION DES PENALITES DE RETARD/INTERETS MORATOIRES EN MATIERE DES MARCHES PUBLICS	
	IV.3. REPARTITION DES MARCHES PUBLICS PAR PROCEDURE DE PASSATION	
	1 V 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	TU

V. SITUATION D'EXECUTION DES DEBLOCAGES DE FONDS	38
V.1. EXECUTION DU PLAN DE DEBLOCAGE DE FONDS PAR MINISTERE ET INSTITUTION	38
V.2. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE DEBLOCAGE DES FONDS.	39
VI. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE	39
VI.1. EVOLUTION DE LA SITUATION DES ENCAISSEMENTS DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018	39
VI.2. EVOLUTION DE LA LA SITUATION DES PAIEMENTS AU TRESOR AU 31 DECEMBRE 2018	40
VI.3. SOLDE DES OPERATIONS D'ENCAISSEMENT ET DE DECAISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2018	40
VI.4. SITUATION DES DISPONIBILITES DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2018	40
VI.5. EVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENTS AU TRESOR PUBLIC AU 31 DECEMBRE 2018	41
VI.6. EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DEPOTS DU 31 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018	41
VII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE	41
VII.1. LES SOLDES BUDGETAIRES	
VII.2. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU BUDGET	42
VII.2.1. Ratio Masse salariale/Recettes fiscal	
VII.2.2. Critères quantitatifs du programme FEC-FMI	
VIII. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL	
VIII.1. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL	
VIII.1.2. Mesures correctives	44
VIII.2. AU TITRE TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR L'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DU BUDGET DES MINIS INSTITUTIONS	45
VIII.2.1. Difficultés rencontrées dans l'exécution de leurs budgets	
CONCLUSION	-
ANNEXES	I
TABLEAUX	
Tableau 1: Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles et du PIB sur la période 2014-2018 (e	n %) 4
Tableau 2: Etat de recouvrement des recettes au 31 décembre 2017 et 2018 (en milliards FCFA)	7
Tableau 3: Situation des recettes ordinaires par régie à fin décembre 2017 et 2018 (en milliards FCFA) 20
Tableau 4: Situation des recettes extraordinaires au 31 décembre 2017 et 2018 (en milliards FCFA)	21
Tableau 5: Situation des decaissements par nature et par type de partenaire au 31 décembre 2017 et (en milliards FCFA)	
Tableau 6 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2017 et 2018 (en milliarde	
Tableau 7: Evolution de consommation d'électricité à fin décembre sur la période 2016 à 2018	
Tableau 8: Evolution de consommation d'eau à fin décembre sur la période 2016 à 2018	32
Tableau 9: Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin décembre sur la période 2018	
Tableau 10 : Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 2018	35
Tableau 11: Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds à fin décembre 2018	38
Tableau 12: Evolution de la situation des disponibilités de trésorerie au 31 décembre 2018	40
Tableau 13: Situation des soldes au 31 décembre 2018 (en milliards FCFA)	42

Tableau 14: situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécutio physique et LISTE DES GRAPHIQUES Graphique 1: Evolutions et perspectives de croissance économique (en %) dans les différentes zones 3 Graphique 2 : niveau de recouvrements des recettes ordinaires entre à fin décembre 2017 et 2018 par nature. 8 Graphique 3 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2017 et 2018. 9 Graphique 4 : les recouvrements de guelques impôts et taxes -leaders à fin décembre 2017 et 2018. 13 Graphique 5 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin décembre 2017 et 2018. 14 Graphique 6 Les recouvrements des impôts leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publics à fin décembre 2017 et 2018. 17 Graphique 7 : Evolution des dépenses exécutées par nature de dépenses au 31 décembre 2018 milliards FCFA) 25 Graphique 8 : Situation d'exécution des marchés publics des ministères et institutions à fin décembre 34 Graphique 9: Evolution des soldes des correspondants au 31 décembre 2018 milliards FCFA) 41 LISTE DES ANNEXES Annexe 1: Situation d'exécution budgétaire des dépenses de personnel au 31 décembre 2018 (En FCFA)...... I Annexe 2: Situation d'exécution budgétaire des dépenses d'acquisition des biens et services au 31 décembre 2018 (En FCFA)......II Annexe 3: Situation d'exécution budgétaire par section pour les dépenses de transferts courants au 31 décembre 2018 (En FCFA)......III Annexe 4: Situation d'exécution budgétaire par section pour les dépenses d'investissements sur ressources Annexe 5: Situation d'exécution budgétaire des autoriastions d'engagement par programme (hors subventions et prêts, depenses de personnel et dettes) au 31 décembre 2018 (En milliers FCFA)......VII Annexe 6: Situation d'exécution budgétaire des autoriastions d'engagement par section (hors subventions et prêts, depenses de personnel et dettes) au 31 décembre 2018 (En milliers FCFA)X Annexe 8 : situation de consommation d'eau de 2016 à 2018 à fin décembre (en FCFA)XII Annexe 9: situation de consommation téléphonique de 2016 à 2018 à fin septembre (en FCFA)XIII Annexe 10: Etat d'exécution du plan de déblocage des fonds par ministères au 31 décembre 2018 (en milliers de FCFA).....XV Annexe 11 : Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour l'accord au titre de la FEC-FMI -2018 (en milliard de FCFAX Annexe 12: configuration définitive du budget 2018(en Milliards FCFA)......X

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ΑE : Autorisations d'Engagement **BCE** : Banque Centrale Européenne

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest **CF** : Contrôleur Financier

CID : Circuit Informatisé de la Dépense

CP : Crédits de Paiement

CRD : Commission de Règlement des Différends
 DAF : Direction de l'Administration et des Finances
 DC-BR : Dépositaire Central/Banque de Règlement
 DCIM : Dépenses Communes Interministérielles

DGB : Direction Générale du Budget

DGCMEF: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DGD : Direction Générale des DouanesDGI : Direction Générale des Impôts

DGTCP: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DOC : Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité

FEC : Facilité Elargie de crédits

FMI : Fonds Monétaire International

IAP : Instrument Automatisé de Prévisions

IP : Indicateur de PerformanceIPC : Indice Prix ConsommationIS : Impôt sur les Sociétés

IUTS : Impôt Unique sur les Traitements et Salaires

LED : Light Emitting Diode (Diode Electroluminescente en Français)

LFI : Loi de finances Initiale

LFR : Loi de finances rectificative

MCA : Millenium Challenge Account

MINEFID : Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement

MOD : Maîtrise d'Ouvrage Déléguée

ND Non disponible

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement en Europe

ONATEL: Office National des Télécommunications

ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement

PAGEDD : Programme d'Actions du Gouvernement pour l'Emergence et le Développement

Durable

PAP : Programme d'Actions Prioritaires

PCS: Prélèvement Communautaire de Solidarité

PDF : Plan de Déblocage des Fonds

PIB : Produit Intérieur Brut

PNDES Plan National de Développement Economique et Sociale

PPM : Plan de Passation des Marchés

PRM/DMP : Personne responsable des Marchés/Directeur des marchés Publics

PSCE : Programme Spécial de Création d'Emplois

PSUT Programme Socio-économique d'Urgence de la Transition

PTBA : Plan de Travail du Budget Annuel

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

SIGASPE : Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du personnel de l'Etat

SIGEET : Système Intégré de gestion de l'Eau, de l'Electricité et du Téléphone

SIMP : Système d'Information Intégré des marchés Publics

SONABEL : Société Nationale d'Electricité du Burkina

SONABHY : Société Nationale des Hydrocarbures du Burkina

SYDONIA: Système Douanier Automatisé

TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

TPP: Taxe sur les Produits Pétroliers

TVA : Taxe sur la valeur Ajoutée

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat, exercice 2018 a été adopté par la Loi n°052-2017/AN du 27 novembre 2017 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2018. Promulguée par le décret n°2017-1258/PRES/PM/MINEFID du 29 décembre 2017, ladite loi a été mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2018.

Dans le cadre du suivi de l'exécution des lois de finances, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) produit trimestriellement un rapport sur la situation d'exécution du budget et de la gestion de la trésorerie.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2018 au 31 décembre tant en recettes qu'en dépenses.

Il comprend, outre l'analyse du contexte économique mondial, sous régional et national, la situation de la mobilisation des recettes et de l'exécution des dépenses budgétaires, la situation d'exécution du plan de passation des marchés et du plan de déblocage des fonds, les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire et les recommandations générales.

I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL

La croissance économique mondiale en 2018 devrait être marquée par une accélération de son rythme aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement. En perspectives, pour 2019, l'activité économique mondiale devrait se stabiliser. Au plan régional, l'activité économique est demeurée vigoureuse au troisième trimestre 2018. Pour l'ensemble de l'année 2018, le taux de croissance de l'UEMOA ressortirait à 6,8% en 2018 contre 6,6% en 2017.

Au plan national, l'activité économique en 2018, en dépit d'une situation sécuritaire et d'un climat social difficile, a fait preuve de résilience. Le taux de croissance économique s'établirait à 6,6% en 2018 contre 6,3% en 2017.

I.1. Contexte économique international, régional et sous régional

Au niveau mondial, la croissance économique en 2018 et 2019 devrait afficher le même niveau qu'en 2017 en raison des effets négatifs des mesures commerciales prises par les Etats-Unis, du durcissement des conditions financières, des tensions géopolitiques et de l'augmentation des factures d'importation de pétrole pour certains grands pays émergents et pays en développement. Le taux de croissance économique se stabiliserait ainsi à 3,7% en 2018 et en 2019.

L'inflation globale devrait augmenter aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et les pays en développement et se situer respectivement en 2018 à 2,0% et 5,0%, du fait du raffermissement du cours du pétrole. En 2019, elle devrait atteindre 1,9% dans les pays avancés et 5,2% dans les pays émergents et les pays en développement.

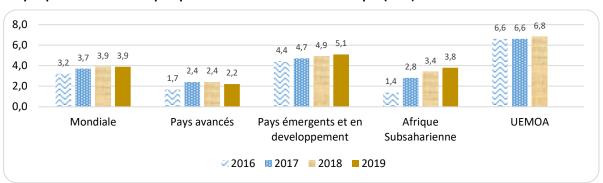
En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait se conforter en 2018, en lien principalement avec le rebond de la croissance au Nigéria, sous l'influence positive d'un redressement de la production et des cours du pétrole. Elle ressortirait à 3,1% en 2018 contre 2,7% en 2017. Pour l'année 2019, le taux de croissance progresserait pour s'établir à 3,8%.

Concernant l'inflation, les pressions inflationnistes se sont atténuées. Le taux d'inflation annuelle devrait diminuer pour s'établir à 8,6% en 2018 contre 11,0% en 2017. En 2019, le taux est projeté à 8,5%.

Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique est demeurée vigoureuse au troisième trimestre 2018, avec un taux de croissance de 6,7%

contre 6,5% au trimestre précédent. La demande intérieure reste le principal moteur de la croissance dans l'Union. Sur l'ensemble de l'année 2018, la croissance économique est attendue à 6,6% comme en 2017.

S'agissant de l'inflation, le taux d'inflation en glissement annuel, est ressorti à 0,9% au troisième 2018, après 0,7% un trimestre plus tôt, en liaison principalement avec la hausse des prix des denrées alimentaires. A l'horizon de vingt-quatre mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,4%, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la BCEAO.



Graphique 1: Evolutions et perspectives de croissance économique (en %) dans les différentes zones

Source: DGEP, décembre 2018

I.2. Contexte économique nationale

Le budget de l'Etat, exercice 2018, est le deuxième budget élaboré en mode programme. Il a été élaboré dans un contexte économique et financier mondial et sous régional marqué par une reprise progressive de l'activité économique favorable à la réalisation des ambitions affichées dans le Plan national de développement économique et social (PNDES). Il s'inscrit dans la dynamique de consolidation des actions d'opérationnalisation de la loi organique n°073- 2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances entamées depuis 2016.

Au plan de la coopération financière, l'élaboration du budget 2018 a été marquée d'une part, par le souci de respecter à terme les critères de convergence dans le cadre de l'engagement des chefs d'Etat de l'UEMOA dont le ratio de -3% du déficit global rapporté au PIB nominal à partir de 2019 et d'autre part, les exigences de bonne gestion des finances publiques dans le cadre des négociations pour la conclusion d'un nouveau programme de Facilités élargies de crédit avec le Fonds Monétaire International (FMI) à partir de 2019. Dans ce sens, le ratio du déficit global rapporté au PIB nominal convenu a été de -5% en élaboration comme à l'exécution contre -7% en 2017 d'où l'accentuation de la contrainte budgétaire au cours de cette gestion par rapport à l'année précédente. En

effet, la réduction du niveau du déficit bien que s'inscrivant dans la dynamique d'une plus grande efficacité de la gestion des finances publiques réduit les marges d'accroissement des dépenses en général et des dépenses investissements en particulier.

Dans cette dynamique de renforcement de l'efficacité de la gestion budgétaire, la mise en place du budget a été suivie immédiatement d'une régulation des crédits budgétaires à concurrence de 15% des prévisions de recettes ordinaires qui s'élevaient à 1760, 78 milliards FCFA soit 264, 12 milliards FCFA. Cette régulation avait été faite à titre conservatoire et devrait être levée à partir du second semestre si toutefois les régies de recettes parvenaient à mobiliser au moins 85% des objectifs de recouvrement du premier semestre. A fin juin 2018, l'ensemble des recettes mobilisées par les régies s'élevaient à 739, 59 milliards FCFA sur une prévision de 886,74 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 83,4% entrainant ainsi, l'annulation des montants régulés dans le cadre de la loi de finances rectificative.

Au plan social, l'exécution du budget de l'Etat exercice 2018 aura été marquée par les multiples revendications sociales qui ont eu pour conséquence, la signature de plusieurs accords avec les partenaires sociaux dont l'incidence financière globale a été estimée à 93 milliards FCFA pour la tranche 2018.

Au plan sécuritaire, l'exécution du budget de l'Etat exercice 2018 s'est déroulée dans un contexte national marqué surtout par la recrudescence des attaques terroristes aux multiples conséquences en termes de perte en vies humaines, ralentissement de l'activité économique dans certains secteurs (tourisme, hôtellerie, environnement etc) et surtout de besoins additionnels de ressources financières pour un accompagnement conséquent des forces de défense et de sécurité.

La prise en compte de ces éléments de contexte s'est traduite par de profondes modifications du budget de l'Etat, exercice 2018 à travers l'adoption d'une loi de finances rectificative en novembre 2018.

Le tableau suivant traduit le niveau de l'activité économique par secteur de 2014 à 2018.

Tableau 1: Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles et du PIB sur la période 2014-2018 (en %)

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne (2014,2018)
Secteur primaire	2,7%	-2,8%	3,2%	-2,9%	8,4%	1,7%
Secteur secondaire	15,0%	4,6%	4,4%	8,3%	5,7%	7,6%
Secteur tertiaire	3,2%	6,6%	7,2%	8,6%	5,3%	6,2%
Droits et taxes	-3,6%	7,2%	9,9%	12,3%	10,5%	7,3%
Taux de croissance PIB	4,3%	3,9%	5,9%	6,3%	6,6%	5,4%

Source: DGEP, IAP décembre 2018

I.3. Configuration définitive du budget 2018

Le budget de l'Etat, exercice 2018, a été adopté à travers la loi N°052-2017/AN du 27 novembre 2017 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2018. Il a été arrêté en recettes et en dépenses (crédits de paiement) respectivement à 2018,16 milliards FCFA et 2441,32 milliards FCFA avec une épargne de 423,16 milliards FCFA et un besoin de financement de 371,88 milliards FCFA. Les autorisations d'engagement s'élevaient à 1195,63 milliards FCFA.

Cette loi de finances initiale a été ajustée à travers la loi N°039-2018/AN du 13 novembre 2018 portant loi de finances rectificative (LFR) de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2018. Ainsi, les grandes masses du budget de l'Etat ont évolué pour s'établir en recettes et en dépenses respectivement à 1795,92 milliards FCFA et 2191,93 milliards FCFA. Les soldes budgétaires se sont établis à 129,68 milliards FCFA pour ce qui est de l'épargne budgétaire et à 396,01 milliards FCFA pour le besoin de financement.

En rappel, cette LFR a permis d'ajuster les prévisions de recettes et de dépenses en vue d'assurer la stabilité et la viabilité macroéconomiques dans le cadre du programme FEC 2018-2020 d'une part et de prendre en charge les priorités du moment malgré le contexte socioéconomique difficile. Les ajustements ont essentiellement porté entre autres :

- ✓ en recettes sur la réduction des recettes fiscales au regard de la performance des régies de recettes à fin juin 2018 et prendre en compte la cession d'actifs de l'Etat au niveau de l'ONATEL. Ils ont également permis de revoir à la hausse les intentions de décaissement des dons programmes en lien avec les nouvelles annonces de ressources de a part de certains partenaires;
- ✓ en dépenses principalement sur l'ouverture de crédits budgétaires pour la mise en
 œuvre des protocoles d'accord conclus avec les partenaires sociaux et
 l'accompagnement des Forces de défense et de sécurité dans le cadre de la lutte
 contre le terrorisme.

D'autres ajustements de crédits budgétaires ont été rendus nécessaires dans le cadre des opérations de clôture budgétaire afin de permettre :

✓ de liquider certaines dépenses d'investissement engagées visées non liquidées pour absence de crédits de paiement (CP) régulés dans le cadre de la LFR. Il s'agit essentiellement de contrats conclus à travers la consommation des autorisations

d'engagement (AE) et dont les crédits de paiement ont été annulés dans le cadre de la LFR. La non liquidation de ces contrats entrainerait une accumulation d'arriérés au niveau des ministères et institutions concernés alors que ces derniers ne disposent pas d'ouvertures de crédits à cet effet en 2019;

- ✓ de régulariser certaines dépenses effectuées par voie d'avances de trésoreries ;
- ✓ de prendre en charge certaines dépenses à caractère prioritaire au regard de la forte contrainte sur le budget 2019 (dépenses des missions diplomatiques et consulaires, règlement de factures en instance dans le cadre du contrat de vérification d'importations en douanes, anticipation sur la tranche 2019 de la convention pour la construction du siège des hautes juridictions etc.).

Ces ajustements ont été opérés à travers un arrêté d'annulation de crédits disponibles oisifs ou devenus sans objet et un décret d'avances à ratifier dans le cadre de la loi de règlement du budget de l'Etat exercice 2018.

Il reste entendu que ces ajustements de crédits se sont opérés dans les limites des équilibres budgétaire et financier établis dans la LFR, notamment celles d'un déficit budgétaire plafonné à 5% du PIB nominal et totalement couvert par les ressources de trésorerie.

En effet, au terme desdits ajustements, les prévisions définitives globales du budget 2018 restent maintenues à 1795,92 milliards FCFA au titre des recettes et à 2191,93 milliards FCFA au titre des crédits de paiement des dépenses tout comme dans la LFR avec cependant une épargne de 90,19 milliards FCFA représentant 6% des recettes ordinaires.

Comparativement à l'exercice 2017, ces prévisions définitives sont en baisse de **0,81**% en recettes et de **4,61**% en dépenses avec une dégradation de **32,13**% de l'épargne budgétaire. Cette dégradation de l'épargne s'explique essentiellement la forte augmentation des dépenses de personnel.

Le tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2018 font l'objet de l'annexe 12.

II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

Les prévisions de recettes, au titre de la loi de finances rectificative pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2018 se chiffrent à 1795,92 milliards FCFA, dont 1503,65 milliards FCFA et 292,27 milliards FCFA respectivement pour les recettes ordinaires et les ressources extraordinaires. Les prévisions des recettes ordinaires représentent 87,25% des prévisions totales contre 22,75% au titre des recettes extraordinaires.

La mobilisation des recettes budgétaires se chiffre à 1760,15 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 98,01%, soit une évolution à la hausse de 10,64% par rapport à 2017 à la même période. Cette progression est soutenue par des éléments de choix stratégiques budgétaires et de nouvelles mesures fiscales envisagées en matière de recettes.

Les recettes ordinaires, avec une progression de 148,64 milliards de Francs CFA, représentent 87,78% du montant des recouvrements réalisés. Les encaissements au titre des dons programmes et dons projets connaissent aussi une évolution à la hausse de 20,58 milliards de Francs CFA.

Le tableau ci-après fait ressortir le niveau de réalisation des recettes inscrites au titre du budget de l'Etat, exercice 2018 à fin décembre.

Tableau 2: Etat de recouvrement des recettes au 31 décembre 2017 et 2018 (en milliards FCFA)

		2017		2018	Variation 2017-2018			
Nature de recettes	Prévisions	Recouvrements au 31 décembre.		Prévisions	Recouvrem au 31 décem	*:*:*:*:*:*:*:*:*:*:*:	Absolue	Relative
	(LFR)	Montant Taux		(LFR)	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
RECETTES ORDINAIRES	1 444,76	1 396,42	96,65	1503,65	1 545,06	102,75	148,64	10,64
Vente de produits et services	3,32	3,38	101,88	3,37	3,21	95,11	-0,17	-5,12
Recettes fiscales	1 315,50	1 238,25	94,13	1313,89	1 331,79	101,36	93,54	7,55
Recettes non fiscales	124,29	154,73	124,50	158,67	178,98	112,80	24,24	15,67
Produits financiers	1,66	0,06	3,45	0,76	4,13	544,26	4,08	7 120,18
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	26,96	26,96	100,00	26,96	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRE	365,82	194,51	53,17	292,27	215,09	73,59	20,58	10,58
Dons programmes	104,39	74,36	71,23	118,05	92,70	78,52	18,34	24,67
Dons projets	261,43	120,15	45,96	174,22	122,39	70,25	2,24	1,86
TOTAL	1 810,58	1 590,93	87,87	1795,92	1 760,15	98,01	169,22	10,64

Source: MINEFID/SG/DGB

II.1. Analyse de l'évolution des recettes ordinaires

Les prévisions de recettes ordinaires se chiffrent à 1503,65 milliards FCFA dont 1313,89 milliards FCFA au titre des recettes fiscales, 158, 67 milliards de F CFA au titre des

recettes non fiscales, 3,37 milliards FCFA pour les ventes de produits et services et 0,76 milliards FCFA pour les produits financiers.

Au 31 décembre 2018, le recouvrement des recettes ordinaires se chiffre à **1545,06 milliards FCFA**, soit un taux de recouvrement de **102,75**%.

Par rapport aux recouvrements de 2017 à la même période qui étaient de 1396,42 milliards FCFA, les recettes ordinaires sont en hausse de 148,64 milliards FCFA (+10,64%) essentiellement portées par les recettes fiscales (+93,54 milliards FCFA).

<u>Graphique 2 :</u> niveau de recouvrements des recettes ordinaires entre à fin décembre 2017 et 2018 par nature.



Source: MINEFID/SG/DGB

L'analyse de la situation des recettes ordinaires à fin décembre 2018 est faite par nature de recettes et par structure de recouvrement. Elle portera sur les ventes des produits et services, les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les produits financiers.

II.l.l. Analyse de l'évolution par nature de recettes

A. Les ventes des produits et services

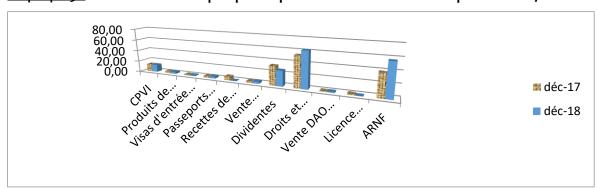
Sur des prévisions de 3,37 milliards FCFA, le recouvrement au 31 décembre 2018 se situe à 3,21 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 95,11%. A la même période en 2017, il a été recouvré 3,38 milliards FCFA. Il ressort une légère baisse de 5,12% entre les deux (02) périodes. Elles se composent de :

- produits des ventes des chancelleries (recettes consulaires) : sur des prévisions de 3,30 milliards FCFA, il a été réalisé 3,17 milliards FCFA contre 3,32 milliards FCFA à la même période en 2017 ;
- produits de l'administration centrale : pour des prévisions de 0,07 milliards FCFA en 2018, il a été recouvrées 0,04 milliards FCFA au 31 décembre 2018, soit une baisse de 18,92% par rapport aux réalisations de 2017 qui était de 0,05 milliards FCFA.

B. Les recettes fiscales

Au 31 décembre 2018, il a été recouvré 1331,79 milliards FCFA sur des prévisions de 1313,89 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 101,36%. Comparée à la même période en 2017, avec un niveau de réalisation de 1238,25 milliards FCFA, il ressort une progression de 7,55% correspondant à un accroissement de 93,54 milliards FCFA.

Le bon niveau de recouvrement des recettes fiscales est principalement imputable à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (561,87 milliards FCFA soit 111,70%), à l'Impôt sur les Sociétés (101,27 milliards soit 99,46%) et aux Droits de Douanes (159,77 milliards FCFA, soit 110,55%). Le graphique suivant montre le niveau de recouvrement des principales recettes fiscales.



Graphique 3: recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2017 et 2018.

Source: MINEFID/SG/DGB

Les impôts et taxes intérieures sur les biens et services

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La prévision de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2018 s'élève à 503,00 milliards FCFA dont 280,16 milliards FCFA à l'importation et 222,84 milliards FCFA à l'intérieur.

À la date du 31 décembre 2018, le montant total recouvré par l'ensemble des régies est de 561,87 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 111,70%.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement à fin décembre entre 2017 et 2018 fait ressortir un taux de progression de l'ordre de 9,76% correspondant à une valeur absolue de 49,94 milliards FCFA. Cette progression est principalement le fruit de la nouvelle segmentation et de la hausse des importations.

Taxe sur les produits pétroliers (TPP)

Sur une prévision de 84,28 milliards FCFA, la taxe sur les produits pétroliers (TPP) a été recouvrée à hauteur de 100,03 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 118,69%.

Comparativement à la même période de l'année 2017 où le recouvrement était de 90,16 milliards FCFA, il est observé une progression de 10,95 % correspondant à un montant de 9,87 milliards de F CFA.

Les impôts sur les revenus et bénéfices

L'analyse portera sur quelques impôts leader tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), et sur les autres droits d'enregistrement (ADE).

L'impôt sur les sociétés (IS)

Sur une prévision annuelle de 230,06 milliards FCFA, le montant recouvré de l'IS se chiffre à 209,63 milliards de F CFA au 31 décembre 2018, soit un taux d'exécution de 91,12 %.

Nonobstant ce taux d'exécution relativement faible, le recouvrement de l'impôt sur les sociétés s'est accru de 20,62% en valeur relative, soit de 35,84 milliards FCFA en valeur absolue, comparativement à son niveau du 31 décembre 2017. En effet, à fin 31 décembre 2017 le recouvrement de l'IS s'était établit à 126,92 milliards FCFA.

• L'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)

Prévu à hauteur de 122,52 milliards FCFA pour l'année 2018, le recouvrement de l'IUTS s'élève à 101,83 milliards FCFA à fin décembre, soit un taux d'exécution de 99,46 %. Comparativement à la même période en 2017, le niveau de recouvrement de l'IUTS s'est accru de 8,10 milliards FCFA en valeur absolue correspondant à un taux de progression de l'ordre de 12,95 %. En effet, au 31 décembre 2017, il avait été recouvré 89,66 milliards FCFA au titre de l'IUTS.

Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)

Pour l'exercice budgétaire 2018, il est prévu un montant de 39,55 milliards FCFA au titre des IRCM. Sur la période de janvier à Décembre, la DGI a recouvré 34,83 milliards FCFA qui représentent 106,89 % de l'objectif annuel sur ces droits. Comparativement à fin décembre 2017 où le recouvrement était de 28,90 milliards FCFA, le niveau de

recouvrement des IRCM au 31 décembre a augmenté en 2018 de 5,92 milliards FCFA correspondant à un taux de progression 20,49 %.

□ Droits et taxes à l'importation et à l'exportation

Cette rubrique est composée pour l'essentiel des Droits de douanes, de la redevance statistique et des droits d'accises.

Les droits de douane

Le recouvrement des droits de douane est passé de 140,24 milliards FCFA à 159,77 milliards FCFA respectivement à fin décembre 2017 et 2018, soit une hausse de 13,93%. Cette situation s'explique par la hausse du volume global des importations.

Par rapport à la prévision annuelle qui s'élève à 144,52 milliards FCFA, le taux d'exécution s'établit à 110,55% à fin décembre, soit une performance de 2,17 points.

La redevance statistique

Le niveau de recouvrement de la redevance statistique est en hausse de 1,37 milliards FCFA. En effet, le recouvrement de ladite taxe est passé de 18,81 milliards FCFA au 31 décembre 2017 à 20,18 milliards FCFA au 31 décembre 2018. Relativement à la prévision de 2018 qui se chiffre à 18,31 milliards FCFA, le taux d'exécution se situe à 110,21%.

Les droits d'accises

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur la cola et la taxe sur les cafés et thé perçus en régime intérieur et de porte. Le recouvrement desdits droits s'est établit à 52,95 milliards FCFA au 30 septembre 2018, contre 48,51 milliards FCFA à la même période en 2017, soit une hausse de 4,44 milliards FCFA (+9,14%).

C. Les recettes non fiscales

Les prévisions de recettes non fiscales ont enregistré globalement une progression de 27,66% passant de 124,29 milliards FCFA à fin décembre 2017 à 158,67 milliards FCFA en 2018 au 31 décembre. Il a été mobilisé 178,98 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement se situant à 112,80%. En 2017 à la même période le montant recouvré était de 154,73 milliards FCFA, soit un net entre les deux (02) périodes de 24,24 milliards FCFA.

D. Les produits financiers

Les produits financiers concernent les reversements d'intérêts sur les prêts et les avances consentis. Pour des prévisions de recouvrement 0,76 milliard de FCFA, il a été réalisé 4,13 milliards FCFA.

E. <u>Les recettes exceptionnelles</u>

Les prévisions de la cession des actifs de l'ONATEL par l'Etat se chiffrent à 26,96 milliards FCFA et on fait l'objet d'une mobilisation entière desdites prévisions, soit un taux de recouvrement de 100%.

II.1.2. Analyse par structure de recouvrement

Les structures chargées du recouvrement des recettes ordinaires sont la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Douanes (DGD) et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP).

L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de finances Rectificative (LFR) d'un montant total de 1503,65 de FCFA milliards FCFA (ce montant prend en compte les prévisions de la cession des actifs de l'ONATEL par l'Etat d'un montant de 26,96 milliards).

A. La Direction Générale des Impôts

Au titre de sa mission de mobilisation des ressources intérieures, la Direction Générale des Impôts (DGI) s'est vue assigner, au titre de l'exercice budgétaire 2018 et sur la base de la Loi de finances rectificative (LFR), un objectif de recouvrement de **746,88 milliards FCFA** au profit du budget de l'État. Cet objectif, qui est constitué uniquement de recettes fiscales, connait un accroissement de **26,18 milliards FCFA** (3,63%) par rapport aux prévisions de 2017 qui était de **720,69 milliards FCFA**.

Au 31 décembre 2018, les réalisations de l'ensemble des unités de recouvrement de la DGI pour le compte du budget de l'État se chiffrent à **723,05 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de **96,81**% à fin décembre contre un taux attendu de 100%. Il en découle alors un GAP se chiffrant à **23,82 milliards FCFA**. Il faut ajouter que les réalisations de 723,047 milliards représentent 49,10% des recouvrements des recettes ordinaires.

A la même période en 2017, les unités de recouvrement de la DGI avaient mobilisé 673,373 milliards FCFA au profit du budget de l'État. Une analyse comparative à fin décembre fait ressortir une progression du niveau des recettes mobilisées en 2018 d'une valeur absolue de 49,67 milliards de F CFA, correspondant à un taux de progression de 7,38 %.

Le graphique suivant montre que les impôts leaders de la DGI sont la TVA, l'IS, l'ARF et l'IUTS avec des poids relatifs respectifs de 34,06%, 28,99%, 11,68% et 14% dans les réalisations totales.

300,00 250,00 200,00 **déc-17** 150,00 100,00 ■ déc-18 50.00 飄 0,00 TVA IS **IUTS** DA **IRCM** ARF

Graphique 4: les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders à fin décembre 2017 et 2018.

Source: MINEFID/SG/DGB

Le niveau des recouvrements de la DGI aurait été meilleur si certaines difficultés n'avaient pas émaillé la mise en œuvre de ses actions de recouvrement. On peut citer entre autres :

- problèmes d'identification des contribuables (déménagement sans aviser le service des impôts, fausses références cadastrales);
- les lenteurs constatées dans le paiement des avis de crédit ;
- les problèmes d'extension et de stabilité du réseau informatique ;
- l'inaccessibilité de certaines zones due au problème sécuritaire que connait notre pays et qui bloque de ce fait les opérations de recouvrement des impôts et taxes ;
- le non règlement par l'Etat de certains fournisseurs entrainant du même coup leur insolvabilité vis-à-vis des impôts.

Les perspectives d'actions pour la nouvelle année 2019 sont orientées vers la poursuite des actions déjà entreprises par la DGI. De façon résumée, les mesures phares consisteront essentiellement à l'intensification des actions de recouvrement, de contrôle et de lutte contre le faux, la fraude et l'évasion fiscale. Plus spécifiquement, la DGI vise à initier les actions suivantes au cours de cette année 2019 :

- la digitalisation des services de la DGI à travers la mise en œuvre progressive des téléprocédures fiscales (télédéclarations et les télépaiements) dans toutes les unités de recouvrement. A terme, ces instruments de paiements seront rendues obligatoires pour les contribuables des grandes et des moyennes entreprises.
- l'élargissement de l'assiette fiscale à travers les opérations de recensement fiscal;

- l'intensification des contrôles ponctuels permettant non seulement des gains de recettes à court terme mais aussi l'amélioration dans la qualité des déclarations fiscales;
- le renforcement les actions de démarchages des contribuables défaillants ;
- le suivi régulier des obligations déclaratives et de paiements ;
- la poursuite des campagnes spéciales de recouvrement des RAR.

B. <u>La Direction Générale des Douanes</u>

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes (DGD) s'élève à 572,88 milliards FCFA, base loi de finances rectificative (LFR). Au 31 décembre 2018, les réalisations de recettes de la DGD se situent à 617,06 milliards FCFA, soit des taux de réalisation de 107,71 %. Elles se décomposent comme suit : 603,55 milliards FCFA de recettes fiscales et 13,51 milliards FCFA de recettes non fiscales.

A la même période de l'année 2017, les réalisations de la DGD étaient de **575,20 milliards FCFA**. Il ressort de l'analyse comparative du niveau de réalisations entre fin décembre 2017 et 2018, une augmentation de 41,86 milliards FCFA soit un taux d'accroissement de 7,28%. Le graphique suivant compare les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin décembre 2017 et 2018.

à fin décembre 2017 et 2018.

400,00
200,00
0,00

Red 5tă.

Red 5tă.

Red 5tă.

<u>Graphique 5</u>: les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin décembre 2017 et 2018.

 $\underline{\mathsf{Source}}: \mathsf{MINEFID/SG/DGB}$

Cette performance dans l'exécution en recettes du budget de l'Etat s'explique d'une part par les efforts consentis par les unités de recouvrement mais aussi d'autre part par :

- L'augmentation du volume des importations au dernier trimestre de l'année ;
- La fin de la saison hivernale qui marque aussi une hausse de consommation des ménages à l'occasion des préparatifs des fêtes de fin d'année;
- Le renforcement de la vérification dans les offices dans le cadre de la sortie du programme de vérification des importations (PVI);

• l'activation du module valeur de SYDONIA avec un meilleur contrôle de la valeur taxable ;

Pour ce qui était des perspectives du dernier trimestre, sur un recouvrement de 148,67 milliards FCFA attendu la mobilisation exceptionnelle s'est faite à hauteur de 179,6 milliards soit un excédent de 30,93 milliards par rapport aux prévisions du dernier trimestre. Au 31 décembre 2018 l'Administration des Douanes a effectué un excédent de recouvrement sur les prévisions de 2019 un excédent de 63,88 milliards.

La DGD poursuivra sa dynamique à travers la reconduite des mesures et des reformes en cours pour une meilleure mobilisation des recettes douanières pour 2019 :

- l'application des mesures prises par la DGD sur les formalités de dédouanement des chargements de marchandises de plus d'un article ;
- la poursuite de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina avec ceux de la Cote d'ivoire et le renforcement de l'interconnexion avec le Togo;
- le renforcement de la lutte contre la fraude à travers l'utilisation du nouvel outil d'analyse du risque (SYGICOD);
- l'éclatement du Bureau des douanes de Bobo-Gare (Bobo Inter) en trois bureaux (route, gare, hydrocarbures);
- le renforcement du suivi satellitaire des marchandises en transit, avec le déploiement des équipes mobiles d'alerte opérationnelles sur les différents corridors et la poursuite de l'exploitation des scanners dans les offices pour des contrôles efficaces des marchandises;
- le renforcement du contrôle des offices par les Directeurs Régionaux et l'Inspection Technique des douanes.

Au titre des difficultés ayant eu une incidence négative sur l'optimisation du recouvrement de la DGD, on peut citer entre autres :

- une reprise timide des importations ne favorisant pas une mobilisation optimale des recettes de porte ;
- la persistance de la fraude douanière liée à la contrebande des motocycles et du carburant frauduleux qui alimente les régions de l'Est, du Centre et du Centre Est;

- l'insécurité généralisée liée au grand banditisme et l'incivisme grandissant ;
- les remous sociaux au sein du MINEFID qui ont perturbé le fonctionnement des services;
- l'insuffisance de dotation en moyens matériels et financiers aussi bien au niveau des structures centrales que dans les offices.

Au titre des perspectives de recouvrement pour l'exercice 2019, la DGD envisage non seulement de poursuivre les mesures déjà engagées mais aussi de mettre en œuvre de nouvelles mesures dont des réformes institutionnelles, des actions de modernisation de l'administration et des actions de lutte contre la fraude :

- ✓ renforcer la vérification des marchandises dans les offices avec le contrôle de la valeur dans le SYDONIA des 50 produits les plus à risques et qui alimentent la fraude dans notre pays ;
- ✓ poursuivre les réformes institutionnelles à travers la transformation de certains postes en brigades et la spécialisation des offices avec de nouveaux contrats de performances ;
- ✓ poursuivre les actions de modernisation à travers (i) l'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA, (ii) le renforcement de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina avec ceux du Togo ainsi que le lancement prochain de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina avec ceux de la Cote- d'Ivoire (iii), l'informatisation de la gestion des recettes dans les postes et brigades mobiles de douanes non connectés au SYDONIA, (iv) le payement des droits et taxes de douane par un procédé électronique (télépaiement);
- ✓ le renforcement de la lutte contre la fraude douanière dans toutes ses formes.

C. <u>La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité</u> Publique

Au titre de l'exercice budgétaire 2018, l'objectif annuel de recouvrement de recettes assigné à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) sur la base de la Loi de finances rectificative (LFR), est de 183,89 milliards FCFA. Cet objectif, qui est constitué essentiellement de recettes non fiscales (80,71%), connait une progression de 38,63% correspondant à 57,11 milliards FCFA en terme nominale comparativement à la prévision rectificative de 2017.

Les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffrent à 204,95 milliards FCFA au 31 décembre 2018. En rapportant ces réalisations à l'objectif annuel révisé, il ressort un taux d'exécution de 111,45%.

A titre comparatif, les réalisations à fin décembre 2017 étaient de 147,85 milliards FCFA sur des prévisions annuelles révisées de 120,49 milliards FCFA, faisant ressortir un taux d'exécution de 122,71%.

Entre 2017 et 2018, les recettes mobilisées par la DGTCP se sont accrues de 57,11 milliards FCFA, soit un taux d'accroissement de 38,63% essentiellement portée par les recettes non fiscales (+24,30 milliards FCFA) et les recettes exceptionnelles correspondant à la cession des actifs de l'Etat dans ONATEL SA (+26,96 milliards FCFA).

Le graphique ci-après indique que les impôts leaders de la DGTCP qui portent essentiellement sur les droits proportionnels et taxes superficiaires, les dividendes, les produits de chancellerie et les ventes d'imprimées représentent respectivement 34,94%, 21,80%, 1,78%, et 1,90% des recouvrements total.

Le graphique ci-après indique que les impôts leaders de la DGTCP qui portent essentiellement sur les droits proportionnels et taxes superficiaires, les dividendes, les produits de chancellerie et les ventes d'imprimées représentent respectivement 34,94%, 21,80%, 1,78%, et 1,90% des recouvrements total.

80,00 60,00 40,00 20,00 0,00 déc-17

Graphique 6 Les recouvrements des impôts leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publics à fin décembre 2017 et 2018.

Source: MINEFID/SG/DGB

Nege dentre à. Produits de ... Passeports... ecettes de pente Orolitset tares... Vente DAO. dividentes ■ déc-18

Globalement, la performance enregistrée par la DGTCP à fin décembre se justifie par le recouvrement de certaines natures de recettes. Il s'agit principalement :

- du remboursement du principal et des intérêts des prêts rétrocédés;

- des recettes minières (droits proportionnels, taxes superficiaires);
- des produits de chancellerie;
- des recettes en atténuation de dépenses (crédits inemployés des exercices budgétaires antérieures, trop perçus);
- des recettes issues de la délivrance des actes de justice, notamment les nantissements ;
- des recettes issues des amendes et confiscations, de la délivrance des visas des contrats des travailleurs non nationaux, de la tarification des actes médicaux et d'hospitalisation;
- de la vente d'imprimés administratifs;
- de la dynamisation du dispositif organisationnel de suivi des recettes du secteur minier à travers le renforcement du suivi des bulletins de liquidation des royalties ;
- de l'organisation d'opérations spéciales de vente aux enchères publiques du matériel réformé de l'Etat ;
- de la conduite des opérations foraines de réimmatriculation des véhicules sur toute l'étendue du territoire national ;
- de l'organisation des missions de contrôle des prix des produits de grande consommation.

A cela il faut ajouter les actions d'encadrement des acteurs du recouvrement pour un reversement régulier des ressources collectées.

Malgré le niveau de performances satisfaisant à fin décembre, la persistance de certaines difficultés a entravé un tant soit peu, l'atteinte des objectifs par la DGTCP. Ainsi, les difficultés majeures à relever en dehors de celles d'ordre organisationnel et des remous sociaux au niveau de certains départements ministériels pourvoyeurs de recettes, sont celles liées à l'insuffisance et à la mise à disposition tardive des moyens financiers pour les actions de recouvrement. En outre, on peut ajouter l'impact de l'environnement national, sous régional et international marqué par l'insécurité notamment les attaques terroristes.

En termes de perspectives et au titre de l'exercice budgétaire 2019, la DGTCP maintiendra l'élan amorcé depuis ces dernières années et poursuivra la mise en œuvre de certaines actions ou mesures identifiées en vue de l'atteinte des objectifs de recouvrement assignés qui sont de 178 milliards FCFA . Comme actions ou mesures pour l'exercice budgétaire, on peut noter entre autres :

- la sensibilisation au plus haut niveau, des premiers responsables des départements ministériels et instituions dans la mission de mobilisation des ressources publiques à travers entre autres une implication des perceptions spécialisées aux cadres de concertation et le contrôle des acteurs tant en amont qu'en aval chargés de la collecte des ressources;
- la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de l'assiette des recettes de service;
- la poursuite des opérations de réimmatriculation du parc automobile sur toute
 l'étendue du territoire national;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées;
- l'exécution de missions de contrôle des prix sur les produits de grande consommation;
- l'évaluation et le suivi des participations financières de l'Etat dans les sociétés d'Etat et les sociétés minières;
- le contrôle périodique des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu.
- la mise en œuvre de la campagne d'information et de sensibilisation sur les recettes de service ;
- le renforcement des capacités de certains acteurs dans la mobilisation des ressources publiques (régisseurs de recettes);
- la poursuite de la lutte contre le phénomène des chèques impayés;
- le retrait des permis ou titre pour toute société minière qui n'honorerait pas ses engagements vis-à-vis de l'Etat;
- l'amélioration du recouvrement à travers l'accompagnement de l'administration par des cabinets privés spécialisés pour le recouvrement des créances (ATD, saisies, fermetures).

En somme, le niveau de recouvrement des recettes ordinaires s'est accru de 12,22% par rapport à 2017 à la même période avec une performance globale des régies dont le taux de recouvrement est passé de 96,65% en 2017 à 104,30% en 2018, soit une progression de 10,29 points.

Le tableau ci-dessous récapitule la situation comparée de recouvrement par régies et par nature de recettes à fin décembre 2017 et 2018.

Tableau 3: Situation des recettes ordinaires par régie à fin décembre 2017 et 2018 (en milliards FCFA)

		2017			2018	Variation 2017-2018		
Nature de recettes	Prévisions LFR	Recouvr au 31 dé		Prévisions LFR		ements au embre	Absolue	relative
I. DGTCP	120,49	147,85 122,71		183,90	204,96	111,45	57,11	38,63
Vente de produits et services	2.22	2.78	101,88	2.27	2.24	95,11	-0,17	-5,12
Recettes fiscales	3,32 4,46	3,38 3,25	72,76	3,37 4,39	3,21 5,19	118,29	1,95	60,02
Recettes non fiscales	111,05	141,16	127,12	148,42	165,47	111,49	24,30	17,21
Produit financier	1,66	0,06	3,45	0,76	4,13	544,26	4,08	7120,18
Recettes	0,00	0,00	0,00	26,96	26,96	100,00	26,96	0,00
II. DGI	720,69	673,37	93,43	746,88	723,05	96,81	49,67	7,38
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	720,69	673,37	93,43	746,88	723,05	96,81	49,67	7,38
Recettes non fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-85,18
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. DGD	603,58	575,20	95,30	572,88	617,06	107,71	41,86	7,28
Vente de produits et services	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Recettes fiscales	590,35	561,63	95,14	558,65	603,55	108,04	41,92	7,46
Recettes non fiscales	13,24	13,57	102,52	14,23	13,51	94,97	-0,06	-0,42
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Total Recettes Ordinaires (IV=I+II+III)	1444,76	1 396,42	96,65	1 503,65	1545,06	102,75	148,64	10,64
Vente de produits et services	3,32	3,38	101,88	3,37	3,21	95,11	-0,17	-5,12
Recettes fiscales	1 315,50	1 238,25	94,13	1 309,92	1 331,79	101,67	93,54	7,55
Recettes non fiscales	124,29	154,73	124,50	162,65	178,98	110,04	24,24	15,67
Produit financier	1,66	0,06	3,45	0,76	4,13	544,26	4,08	7120,18
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	26,96	26,96	0,00	26,96	0,00

Source: MINEFID/SG/DGB

II.2. Analyse des recettes extraordinaires

Les montants attendus au titre du budget 2018 se chiffrent à 292,27 milliards FCFA dont 118,05 milliards FCFA pour les dons programmes et 174,22 milliards FCFA au titre des dons projets.

Au 31 décembre, un montant de 215,09 milliards FCFA a été enregistré, soit un taux de décaissement globale de 73,59%. Par rapport en 2017 à la même, ou ce taux était de 53,17% sur des prévisions de 365,82 milliards FCFA, soit un accroissement des performances de décaissement de 10,58%.

Les recettes extraordinaires sont constituées des dons programmes et des dons projets. Le tableau ci-dessous qui fait ressortir la synthèse du niveau de décaissement des recettes extraordinaires, montre que la performance globale de mobilisation desdites recettes est expliquée par le niveau d'exécution des dons programmes et des dons projets qui enregistre des taux respectifs de 78,52% et 70,25%.

Tableau 4: Situation des recettes extraordinaires au 31 décembre 2017 et 2018 (en milliards FCFA)

		2017			2018	Variation 2017-2018			
Nature de recettes	Prévisions Recouvrements 31 décembre.			Prévisions	Recouvrements au 31 décembre		Absolue	Relative	
	(LFR)	Montant	Taux (%)	(LFR)	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	
RECETTES EXTRAORDINAIRES	365,82	194,51	53,17	292,27	215,09	73,59	20,58	10,58	
Dons programmes	104,39	74,36	71,23	118,05	92,70	78,52	18,34	24,67	
Dons projets	261,43	120,15	45,96	174,22	122,39	70,25	2,24	1,86	

Source: MINEFID/SG/DGB

Dons programmes

Sur des prévisions annuelles de 118,05 milliards FCFA, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de 92,70 milliards FCFA, soit un taux de mobilisation annuel de 78,52%. Le taux annuel était de 71,23% en 2017 sur des prévisions de 104,39 milliards FCFA. Les dons programmes sont repartis selon le type de partenaires techniques et financiers (PTFs) en dons bilatéraux et multilatéraux.

Au niveau bilatéral, le taux de réalisation annuel est de 98,64% correspondant à un décaissement total de 21,45 milliards FCFA, soit 23,14% des décaissements des dons programmes. L'écart de réalisation pourrait être expliqué par la variation des taux de change.

Concernant les dons multilatéraux qui constituent 81,58% des prévisions de dons programmes, le taux de réalisation annuel est de 73,98% correspondant à un décaissement total de 71,25 milliards FCFA, soit 76,86% des décaissements des dons programmes. Cette contreperformance s'explique par le report de décaissement en 2019 des dons de la Banque Mondiale relatifs à l'Appui Budgétaire Général 2018 d'un montant de 12,83 milliards FCFA d'une part et d'autre part, par les décaissements partiels de la PAPS II, tranche Variable et de la PASANAD, tranche variable qui enregistrent des taux respectifs de 58,57% et de 37,50%.

Dons projets

Au 31 décembre 2018, le taux de réalisation annuel des dons projet est de 70,25% correspondant à un décaissement total de 122,39 milliards FCFA sur des prévisions de 174,22 milliards FCFA. A la même période en 2017, ce taux était de 45,96% correspondant à

des décaissements de 120,15 milliards FCFA sur des prévisions de 261,43 milliards FCFA. Il ressort un accroissement de 2,24 milliards FCFA correspondant à un taux de 1,86%. Les dons projets sont constitués des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les partenaires bilatéraux ont décaissé au titre des dons projets un montant de 20,76 milliards FCFA sur une prévision de 59,71 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 34,77%. La contribution des bilatéraux représente 16,96% du décaissement total des dons projets et 34,31 % des prévisions totales y relatives. Ce niveau s'explique principalement par les taux de décaissements nuls des partenaires des pays suivants : AUTRICHE, SUISSE, JAPON, CHINE TAIWAN. Les décaissements attendus de ces partenaires se chiffrent à 38,95 milliards FCFA et représentent plus de la moitié des ressources attendues de ces partenaires.

Quant à la contribution des partenaires multilatéraux, elle représente respectivement 65,68% et 80,04% des prévisions et réalisations totales des dons projets. En effet, sur des prévisions annuelles de 114,31 milliards FCFA, les décaissements effectifs desdits partenaires s'élèvent à 101,83 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de88,91%. Cette contreperformance est imputable aux taux de décaissement nuls des partenaires suivants: BEDA BID CATWHELL BOAD FEM/SILEME, FM ROUND 10, PAM, UEMOA et UNICEF.

Le tableau ci-dessous récapitule la situation des décaissements par nature et par type de partenaires des recettes extraordinaires.

<u>Tableau 5:</u> Situation des decaissements par nature et par type de partenaire au 31 décembre 2017 et 2018 (en milliards FCFA)

Nature	Prévision 2018	Montants décaissés en FCFA	Taux de décaiss.	Montant non décaissé de la période
DONS PROGRAMMES	118 053 892 450	92 700 901 090	78,52%	19 155 050 646
Bilatéral	21 742 631 100	21 447 121 547	98,64%	205 509 553
Multilatéral	96 311 261 350	71 253 779 543	73,98%	19 155 050 646
DONS PROJETS	174 019 670 000	122 390 135 517	70,39%	51 629 534 483
Bilatéral	59 711 680 000	20 762 325 957	34,77%	38 949 354 043
Multilatéral	114 307 990 000	101 627 809 560	88,91%	12 680 180 440
TOTAL	292 073 562 450	215 091 036 607	73,59%	70 784 585 129

Source: DSPF/DGCOOP

En somme, il ressort une contreperformance globale dans la mobilisation des recettes extraordinaires imputable au faible taux de décaissement des dons programmes multilatéraux et des dons projets bilatéraux. Aussi, les départements ministériels sont-ils interpelés à fournir les informations sur les objectifs périodiques.

III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

La présente partie présente le niveau d'exécution du budget de l'Etat exercice 2018 dans le volet dépense à la date du 31 décembre. Les données sont produites principalement à partir du Circuit informatisé de la Dépense (CID) et du Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE).

En rappel l'objectif escompté en termes d'exécution des dépenses de l'Etat en fin décembre 2018 est de 100%.

L'analyse de la situation de l'exécution des dépenses à fin décembre prend en compte les données sur les financements extérieurs (subventions et des prêts), les paiements réels de la « charge financière de la dette » ainsi que la Loi de Finances rectificative (LFR). Toutefois, l'analyse se fera sur la base des CP corrigés sur le CID à cause de la fongibilité symétrique.

Le montant des dépenses engagées visées CP des dépenses d'investissements de la classe 2, est déterminé de la manière suivante :

Le montant des crédits de paiement (CP) est retenu lorsque l'engagement des Autorisations d'Engagement (AE) est supérieur ou égal au CP, dans le cas contraire, c'est le montant engagé visé de l'AE qui est retenu. A cela, il faut ajouter le montant des dépenses éventuellement engagées avant le 1er janvier 2018 et liquidées en partie ou en totalité, sur l'exercice en cours mais qui ne figure pas dans l'engagement des crédits CP 2018.

La synthèse de l'exécution budgétaire par nature est consignée dans le tableau n°6 ci-après.

Tableau 6: Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2017 et 2018 (en milliards FCFA)

	2017					VARIATION					
NATURE	ΑE	СР	ORD	Taux exécut°	AE ajuste	CP LFR	CP ajuste	ORD	Taux exécut°	MONTANT	EN %
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 311,88	1299,24	99,04	0,00	1 375,88	1 413,47	1 393,56	98,59	94,33	7,26
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	0,00	67,69	69,63	102,86	0,00	99,71	99,71	97,32	97,60	27,69	39,78
DÉPENSES DE PERSONNEL	0,00	620,89	619,31	99,75	0,00	700,00	705,52	705,11	99,94	85,79	13,85
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	0,00	180,34	173,91	96,43	0,00	151,63	198,55	192,48	96,94	18,58	10,68
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	0,00	442,46	436,34	98,62	0,00	424,04	409,19	398,23	97,32	-38,11	-8,73
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,00	0,50	0,05	9,25	0,00	0,50	0,50	0,42	84,65	0,38	814,92
DEPENSES EN CAPITAL	2 221,38	985,91	816,44	82,81	1 223,10	816,05	778,47	680,70	87,44	-135,74	-16,63
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	2 201,18	965,71	799,92	82,83	1190,60	790,55	752,97	658,47	87,45	-141,45	-17,68
ETAT	1395,15	577,66	555,28	96,13	849,65	481,89	444,32	433,31	97,52	-121,97	-21,97
SUBVENTION	209,36	261,44	120,15	45,96	100,41	174,22	174,21	122,39	70,26	2,24	1,86
PRÊT	596,68	126,62	124,49	98,32	240,54	134,44	134,44	102,77	76,44	-21,72	- 17,45
TRANSFERTS EN CAPITAL	20,19	20,19	16,52	81,81	32,50	25,50	25,50	22,23	87,18	5,71	34,57
TOTAL GENERAL	2 221,38	2 297,78	2 115,68	92,07	1 223,10	2 191,93	2 191,93	2 074,26	94,63	-41,41	-1,96

Source: DGB

III.1. Analyse de l'execution du budget de l'Etat par nature

Les prévisions initiales de 2018 du budget de l'Etat s'élèvent à 2 441,32 milliards de francs CFA de crédits de paiement (CP) et à 1 195,63 milliards de francs CFA de crédits d'autorisations d'engagement (AE).

En prenant en compte les ajustement opérés dans la LFR, les prévisions corrigées du budget de l'Etat, exercice 2018 s'établissement désormais à 2 191,93 milliards de francs CFA en CP et 1 223,10 milliards de francs CFA en AE.

Au terme du quatrième trimestre 2018, les dépenses du budget de l'Etat, exercice 2018 toutes natures confondues, ont été ordonnancées à hauteur de 2074,26 milliards de francs CFA, ce qui correspond à un taux d'exécution de 94,63% des CP corrigés. Hors subventions et prêts, ce taux est de 98,19%. Comparé au taux repère attendu de 100,00%, le taux d'exécution au 31 décembre 2018 est inférieur à cette cible avec un écart de 5,37 points. Partant du montant engagé visé CP qui se situe à 2 083,45 milliards de francs CFA, il se dégage un reste à ordonnancer de 9,19 milliards de francs CFA.

Concernant les autorisations d'engagement ouvert au titre de l'année 2018, elles sont consommées (hors subventions et prêts) à hauteur 371,84 milliards de francs CFA sur des prévisions AE corrigées de 882,15 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 42,15%.

En 2017, le volume des dépenses ordonnancées était de 2 115,68 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 92,07% pour un crédit de paiement de 2 297,78 milliards de francs CFA. Entre 2017 et 2018, il ressort une baisse de 41,41 milliards de francs CFA. Cette baisse résulte essentiellement de la diminution des dépenses en capital de 135,74 milliards de francs CFA entre les deux exercices budgétaires.

Le graphique n° 7 renseigne sur l'évolution des dépenses exécutées par nature au 31 décembre 2018.

1 000.00 658,47 800,00 600,00 436,34 398,23 173,91 192,48 400,00 200,00 69,63 97,32 0,05 16,52 22,23 ***** 0,00 CHARGES DÉPENSES DE DÉPENSES DÉPENSES DE DÉPENSES EN INVESTISSEMENTS TRANSFERTS EN FINANCIÈRES DE LA PERSONNEL D'ACQUISITION DE **TRANSFERTS** ATTÉNUATION DES EXÉCUTÉS PAR CAPITAL DETTE **BIENS ET SERVICES** COURANTS RECETTES L'ETAT <u>L</u> 2018 **5** 2017

Graphique 7: Evolution des dépenses exécutées par nature de dépenses au 31 décembre 2018 milliards FCFA)

Source: DGB

III.1.1. Les dépenses courantes

En fin décembre 2018, le montant ordonnancé au titre des dépenses ordinaires se chiffre à 1393,56 milliards de francs CFA sur un crédit de paiement ajusté de 1413,47 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 98,59%. Entre les deux exercices budgétaires, 2017 et 2018, le niveau d'exécution desdites dépenses s'inscrit en hausse de 94,33 milliards de francs CFA.

Par composante, la situation des dépenses courantes se présente comme suit:

A. Les charges financières de la dette

Les paiements effectifs s'élèvent à 97,32 milliards FCFA pour une prévision de 99,71 milliards FCFA, soit un taux d'ordonnancement de 97,60%. En comparaison avec le même mois de l'année 2017 (69,63 milliards de francs CFA), les charges financières de la dette ont évolué de 27,69 milliards de francs CFA en 2018.

B. <u>Les dépenses de personnel</u>

Les dépenses de personnel à fin décembre enregistre un niveau d'exécution base « ordonnancée » de 705,11 milliards FCFA sur une prévision ajustée de 705,52 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 99,94% contre 99,75% à la même date en 2017. Il ressort une progression du taux d'exécution de 0,19 point entre 2018 et 2017. Rapproché au taux repère de 100%, le taux d'exécution est inférieur à cette cible avec un écart de 0,06 point. L'écart serait supérieur à la cible si les mesures échues en 2018 mais non prises en charges sur cet exercice avaient été effectives. Il s'agit notamment des mesures de revalorisation salariale prises au profit des personnels de la Police, de la Santé et du MENA (notamment la bonification d'échelon) justifiées par l'absence de prise des textes d'application pour la mise en œuvre desdites mesures.

Comparé à son niveau en 2017, le volume des dépenses de personnel a augmenté de 85,79 milliards de francs CFA expliqué essentiellement par la répercussion de la prise en charge des mesures prises par le gouvernement avec les partenaires sociaux de 2016 à 2018, aux effectifs additionnels et dans une moindre mesure aux promotions statutaires.

Le détail des dépenses de personnel par section à fin décembre 2018 est joint en annexe 1.

C. <u>Les dépenses d'acquisitions de biens et services</u>

Elles affichent un niveau d'ordonnancement de 192,48 milliards FCFA sur une prévision ajustée de 198,55 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 96,94% contre 96,43% à la même date en

2017. En prenant en compte les dépenses visées non ordonnancées, l'exécution desdites dépenses se situerait à un taux de 95,14%.

L'analyse par ministère et institution montre que trois (03) ministères affichent un taux d'ordonnancement des dépenses inférieur à 80,00%. Il s'agit du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (75,89%) et du Ministère de l'Energie (78,36%) et du Ministère des mines et des carrières (76,52%).

Le détail est illustré dans l'annexe 2.

D. Les dépenses de transferts courants

A fin décembre 2018, sur un crédit de paiement ajusté de 409,19 milliards FCFA, les dépenses de transferts courants exécutées base « ordonnancement » se chiffrent à 398,23 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 97,32% contre 98,68% un an plutôt.

Malgré un bon niveau d'exécution des dépenses de transferts courants, il ressort que cinq (05) ministères et institutions affichent un taux d'exécution inférieur à 70%. Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (46,15%) et le Conseil Economique et Social (64,66%) connaissent des taux très faibles.

Le détail des dépenses de transferts courants au 31 décembre 2018 est joint en annexe 3.

E. Les dépenses en attenuations des recettes

Sur une prévision de 0,50 milliard de FCFA, les dépenses en atténuation des recettes ont été ordonnancées à hauteur de 0,42 milliard de FCFA à la date du 31 décembre 2018, soit un taux de 84,65%. A la même période en 2017, ce taux était de 09,25% pour des dépenses ordonnancées de 0,05 milliard de FCFA.

III.1.2. Les dépenses en capital

Les prévisions corrigées du budget 2018 au titre des dépenses en capital s'élèvent à 1 223,10 milliards de francs CFA en crédits d'autorisation d'engagement et à 816,05 milliards de francs CFA en crédits de paiement.

Au 31 décembre 2018, l'exécution de ces dépenses base « ordonnancement » se chiffre à 680,70 milliards FCFA. Rapportées aux prévisions corrigées à 778,47 milliards FCFA, le taux d'exécution est de 87,44% contre 82,81% en 2017 à la même date.

Par rapport à 2017 à la même période, le montant ordonnancé desdites dépenses a enregistré une baisse de 135,74 milliards de francs CFA. Cette baisse est principalement imputable aux dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (-121,97 milliards de F CFA).

A. Les dépenses d'investissements executés par l'Etat

Le montant des dépenses ordonnancées au titre desdits investissements, toutes sources de financement confondues, s'élèvent à 658,47 milliards de francs CFA sur des prévisions de crédits de paiement corrigés de 752,97 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 87,45% contre 82,83% à la même date en 2017.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une baisse considérable du niveau d'ordonnancement des dépenses de 141,45 milliards de francs CFA principalement imputable à la baisse du niveau d'exécution des dépenses d'investissements sur ressources propres (-121,97 milliards de francs CFA).

L'annexe 4 donne le détail de l'exécution des investissements exécutés au 31 décembre 2018.

□ Les dépenses d'investissement sur ressources propres

A fin décembre 2018, sur un crédit de paiement corrigé de 444,32 milliards de francs CFA, les dépenses d'investissements sur ressources propres affichent un niveau d'ordonnancement de 433,31 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'absorption de 97,52%. Ce taux est en deçà de l'objectif de 100% attendu à fin décembre 2018, avec un écart de 2,48 points. Le montant engagé visé à cette date se situe à 437,92 milliards de francs CFA. Il se dégage un reste à ordonnancer de 4,61 milliards de francs CFA.

Il sied de souligner que les dépenses d'investissements sur ressources propres du Ministère de l'intégration Africaine et des Burkinabé de l'Extérieur et du Ministère des Mines et des Carrières, Cour de Cassation et du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres n'ont pas encore connu un début d'exécution à la date du 31 décembre 2018.

Une analyse comparative avec le niveau d'exécution à fin décembre 2017, fait ressortir une baisse significative des dépenses ordonnancées de 121,97 milliards FCFA. Cette baisse des dépenses d'investissements des projets financés par Etat s'expliquerait d'une part par la prise en compte de la régulation préventive de 2018 ayant abouti à une LFR et d'autre part par des difficultés relatives à la mise en œuvre des plans de passation des marchés publics.

□ Les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures

A la date du 31 décembre 2018, le montant total des décaissements (base ordonnancement) s'élève à 225,16 milliards de francs CFA répartis en subvention pour 122,39 milliards de francs CFA et 102,77 milliards de francs CFA en prêt. Le taux d'exécution se situe globalement à 72,95% par rapport aux crédits de paiement d'un montant de 308,65 milliards de francs CFA du budget des appuis projets de l'année 2018.

Par rapport à fin décembre 2017, il est à noter une baisse en volume des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures (prêts + subventions) de 19,48 milliards de francs CFA, soit un taux de régression de 7,96%.

B. Les transferts en capital

Cette catégorie de dépenses affiche au 31 décembre 2018 un niveau d'ordonnancement de 22,23 milliard de FCFA sur une prévision corrigée de 25,50 milliards FCFA, soit un taux de 87,18%.

III.2. L'analyse de la situation d'exécution par programme

□ Analyse des Autorisation d'Engagement par programme

Dans le cadre de l'opérationnalisation du budget programme, des programmes opérationnels, et des dotations au profit des ministères et institutions ont été adoptés.

La situation d'exécution des programmes n'intègre pas les paiements réels de la charge financière de la dette, les dépenses de personnel et les financements extérieurs (prêts et subventions).

A cet effet, sur des prévisions ajustées des autorisations d'engagement de 882,15 milliards FCFA, il a été engagé et visé 371,83 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 42,15%.

Il est à noter que sur l'ensemble des programmes, vingt un(21) programmes représentant un poids total de 6,64%, n'ont pas connu un début de mis en œuvre.

Par contre, vingt deux (22) programmes connaissent un taux d'exécution supérieur à 75%. Ces programmes représentent 25,45% des prévisions en AE. De ceux-ci, six (06) programmes ont été engagés et visés à 100%.

□ Analyse des Autorisation d'Engagement par section

Quatre (04) ministères et institutions connaissent un taux d'engagement visés des AE de plus de 90%. Il s'agit du Parlement (100%), des Transferts de ressources aux collectivités territoriales

(99,93%), de l'Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et lutte contre la corruption (98,40%) et du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (91,95%).

Six (o6) par contre enregistrent des taux nuls. Il s'agit de la Cour de Cassation, du Conseil Constitutionnel, du Ministère des Mines et des Carrières, du Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Etranger, du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres et du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Les annexes 5 et 6 donnent le niveau d'exécution par programme et par section au 31 décembre 2018.

III.3. Analyse des crédits délégués

Dans cette partie, il sera analysé les crédits délégués aux structures déconcentrées des ministères et institutions au titre des dépenses d'acquisition de biens et services.

Concernant les dépenses d'acquisition de biens et services, sur un crédit de paiement de 23,82 milliards de francs CFA, les dépenses ordonnancées » à fin décembre 2018 s'élèvent à 23,56 milliards de francs CFA correspondant à un taux d'absorption de 98,08%.

III.4. Analyse des dépenses de consommation d'eau, d'electricité et de téléphone

La gestion des crédits de consommations de téléphone, d'électricité et d'eau, a été transférée aux ministères et institutions respectivement en 2013, 2014 et 2015. Aussi, depuis janvier 2017, date d'entrée en vigueur du budget programme, la gestion des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone a été également transférée aux différents ministères et institutions. Les mesures de rationalisation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'Etat se poursuivent par :

- le renforcement des textes encadrant l'utilisation des abonnements publics d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- des audits des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont réalisés courant 2017 ;
- la mise à jour des fichiers de branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- une opération de remplacement des lampes à tubes fluorescents des bâtiments de l'administration publique par des lampes « LED » qui sera réalisée courant 2017-2018.

Concernant les données relatives aux consommations de téléphone, il convient de relever que ONATEL SA n'a pas transmis des données du quatrième 2018.

Aussi, l'analyse se fera selon la disponibilité des données sur les dépenses de consommation d'électricité et d'eau (décembre 2018) et de téléphone (à fin septembre 2018).

A. Analyse des dépenses de consommation d'électricité

Les dépenses de consommation d'électricité se sont établies à fin décembre 2018 à dix-huit milliards huit cent soixante-dix-sept millions soixante-neuf mille six cent quatre-vingt-quinze (18 877 069 695) francs CFA contre dix-huit milliards deux cent quarante-vingt-huit millions cinq cent vingt-deux mille six cent soixante un (18 288 522 661) francs CFA à la même période en 2017, soit une augmentation de 3,22%. Ce taux était de 5,97 % en hausse entre 2016 et 2017.

Tableau 7: Evolution de consommation d'électricité à fin décembre sur la période 2016 à 2018

Rubrique	A fin Decembre 2016	A fin Decembre 2017	A fin Decembre 2018
Consommation d'électricité	17 257 823 834	18 288 522 661	18 877 069 695
Ecart (%)	-	5,97%	3,22%

Source: DGAIE

Pour les périodes de fin décembre 2017 et fin décembre 2018, le taux d'accroissement est passé de 5,97% à 3,22% soit une baisse de 2,75 points.

Cette baisse est imputable principalement à la baisse des consommations d'électricité de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres de la Haute Cour de Justice (-100%), le Ministère de la Sécurité Intérieure (-44,16%), le Ministère de l'Energie (-42,95%) et le Ministère de la Sécurité Intérieure (-43,77%).

Par ailleurs, d'autres Ministères ont enregistré des hausses relativement importantes. Il s'agit notamment des Hôtels Administratifs (+29,51%), le Ministère de l'Eau et de l'assainissement avec (+25,71%), le Ministère du développement de l'Economie Numérique et des Postes (+21,10%) et la Grande Chancellerie (+21,02%).

L'annexe 7 donne les détails des consommations d'électricité par ministère et institution en FCFA

B. Analyse des dépenses de consommation d'eau

Les dépenses de consommation d'eau se sont établies à fin décembre 2018 à huit milliards quatre cent soixante-dix-huit millions neuf cent trois mille quatre cent quarante (8 178 903 440) francs CFA contre sept milliards cent vingt-huit millions cinq cent dix-sept mille cent quatre (7

128 517 104) francs CFA à la même période en 2017, soit une hausse de 14,73%. Ce taux était de -4,88% en baisse entre 2016 et 2017.

Tableau 8: Evolution de consommation d'eau à fin décembre sur la période 2016 à 2018

Rubrique	A fin décembre 2016	A fin décembre 2017	A fin décembre 2018
Consommation d'eau	7 494 288 564	7 128 517 104	8 178 903 440
Ecart		-4,88%	14,73%

Source: DGAIE

Pour les périodes de fin décembre 2017 et fin décembre 2018, le taux d'accroissement est passé de -5,17% à 23,06% soit une hausse de 19,61 points. La hausse de ce taux d'accroissement s'explique par l'utilisation frauduleuse des abonnements publics d'eau des commerces privés implantés au sein ou à proximité des services publics. Cet état de fait a été relevé lors des missions de contrôles inopinés effectués par les agents de la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Equipement de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités de ladite direction.

Par ailleurs cette augmentation est imputable principalement à la hausse des consommations d'eau de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (+921 993,81%), du Médiateur du Faso (+661,02%), de la Grande Chancellerie avec (+309,99%) et de l'Assemblée Nationale (+178,62%).

D'autres Ministères et Institutions en revanche ont connu une baisse de leurs consommations. Il s'agit notamment du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (-86,21%), du Ministère de l'Energie (-64,40%), du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (-30,72%) et du Conseil Constitutionnel (-21,85%).

L'annexe 8 donne les détails des consommations d'eau par ministère et institution en FCFA.

C. Analyse des dépenses de consommation de téléphone

A fin septembre 2018, les dépenses de communications téléphoniques se sont établies à trois milliards six cent six millions trois cent soixante-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf (3 606 364 199) francs CFA contre trois milliards cent soixante-quatre millions cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (3 164 144 997) francs CFA à la même période en 2017, soit une augmentation de 13,98%. Aussi, une baisse de -2,67% avait été constatée à la même période entre 2016 et 2017.

Tableau 9: Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin décembre sur la période 2016 à 2018

Rubrique	A fin septembre 2016	A fin septembre 2017	A fin septembre 2018
Consommation de téléphone	3 250 986 976	3 164 144 997	3 606 364 199
Ecart (%)	-	-2,67%	13,98%

Source: DGAIE

Pour les périodes de fin septembre 2017 et septembre 2018, le taux d'accroissement est passé de -2,67% à 13,98%, soit une hausse du taux de progression de 16,65 points. Cette augmentation est imputable principalement à la hausse des consommations de téléphone de certains ministères et institutions. Il s'agit notamment des hôtels Administratifs (7293,32%), du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (+1895,69%), du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (+258,60%), de l'Assemblée Nationale (+229,61%) et du Conseil Economique et Social (+92,38%).

Aussi, les Ministères et Institutions ci-dessous ont enregistré des baisses significatives de leurs consommations téléphoniques. Il s'agit de la Cour des Comptes (-85,66%), du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale avec (-48,43%), du Conseil Constitutionnel (-47,66%) et du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (-32,14%).

L'annexe 9 donne les détails des consommations de téléphone par ministère et institution en FCFA

IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Suivant les exigences de la Circulaire N°2017-2720/MINEFID/CAB du 26 octobre 2017 portant élaboration des Plans de Passation des Marchés et des Plans de Déblocage de Fonds 2018, les différents Ministères et Institutions ont exécuté leurs PPM à travers le logiciel Système d'Information Intégré des Marchés Publics (SIMP).

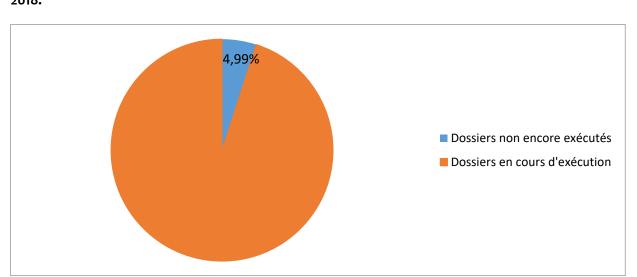
IV.1. Situation d'exécution des plans de passation des marchés des Ministères et des Institutions

La situation d'exécution des Plans de Passation des Marchés au 31 décembre 2018, présente les données de trente-six (36) ministères et institutions sur un total de quarante et un (41).

Seuls cinq (05) ministères et institutions n'ont pas transmis leurs situations d'exécution. Il s'agit du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, du Ministère des Ressources

Animales et Halieutiques, de la Cour des Comptes, de la Présidence du Faso et de l'Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et de la Lutte contre la Corruption.

Ainsi, sur un total de 1803 dossiers d'un montant de 378, 95 milliards de francs CFA prévus pour être lancés, 1713 dossiers d'un montant de 361, 90 milliards de francs CFA ont été lancés soit un taux d'exécution de 95,01% en nombre et 95,50% en valeur. Par ailleurs, des 1803 dossiers prévus, 90 dossiers d'un montant de 17,06 milliards de francs CFA n'ont pas connu de début d'exécution soit un taux de 4,99% selon le nombre et 4,50% selon la valeur. Le graphique n°7 illustre l'état d'exécution des PPM.



<u>Graphique 8</u>: Situation d'exécution des marchés publics des ministères et institutions à fin décembre 2018.

Les difficultés relevées à cet effet portent sur :

- → la mise en œuvre tardive des plans de passation des marchés au niveau des projets et programmes relevant de certains ministères, eu égard à l'adoption tardive du plan de travail et du budget annuel (PTBA) et à la nécessité de faire approuver les dossiers d'appel à concurrence par les bailleurs de fonds;
- → la révision des PPM suite à la réaffectation de crédits budgétaires à d'autres besoins ;
- → la non maturité des dossiers techniques ne permettant pas le lancement à bonne date des dossiers d'appel à concurrence y relatifs ;
- → les difficultés liées à l'opérationnalisation de SIMP 2 ainsi que la non maitrise dudit logiciel par certains des acteurs.

De façon globale, la situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 2018 est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 10 : Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 2018.

Dánian ation	Doss	siers	Dossiers			
Désignation	Nombre	Part (%)	Valeur (milliers FCFA)	Part (%)		
Dossiers non encore lancés	90	4,99	17 056 424	4,50		
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	90	4,99	17 056 424	4,50		
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	1713	95,01	361 897 675	95,50		
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai réglementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	26	1,44	1 790 380	0,47		
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	70	3,88	30 767 150	8,12		
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différends (ORD)	О	0,00	0	0,00		
Projets de contrats en cours d'approbation	176	9,76	68 733 090	18,14		
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	223	12,37	25 274 746	6,67		
Contrats en cours d'exécution	325	18,03	116 456 518	30,73		
Contrats dont l'exécution est achevée	893	49,53	118 875 790	31,37		
Total Général	1803	100,00	378 954 099	100,00		

Source: DG-CMEF, décembre 2018

IV.2. De la situation des pénalités de retard/intérêts moratoires en matière des marchés publics

Situation des remises des pénalités de retard

A la date du 31 décembre 2018, il a été accordé des remises de pénalités de retard à hauteur de 1, 08 milliards francs CFA pour 16 dossiers contre un montant de 33, 12 millions francs CFA pour deux (02) dossiers à la même période en 2017. Ces dossiers relèvent du Ministère de la Santé, du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, du Ministère des Infrastructures, du Ministère de l'Energie et du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.

Cette situation s'explique essentiellement par des cas de force majeure intervenant dans l'exécution des prestations relatives aux marchés ou par un manque de rigueur des autorités contractantes dans le suivi de l'exécution des contrats.

Pour pallier à cette situation, il sied donc :

- de former davantage dans le domaine des marchés publics et de responsabiliser les différents acteurs de la chaine d'exécution des marchés publics ;
- d'interpeler les autorités contractantes pour assurer une programmation à bonne date des réceptions des prestations après la requête des entreprises et veiller à ne pas émettre d'ordre de service sans tenir compte du degré de maturité des dossiers, notamment sur l'identification des sites et la disponibilité de plan des travaux.

Situation de paiement des intérêts moratoire

Au 31 décembre 2018, il a été émis un avis favorable pour le paiement d'intérêts moratoires pour un montant de 134,61 millions francs CFA pour 17 dossiers. Par contre, à la même période en 2017, il n'a pas été examiné de dossiers relatifs au paiement d'intérêts moratoires par le comité chargé de l'examen des requêtes de remise des pénalités de retard et de paiement d'intérêts moratoires. Ces dossiers relèvent du Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques et du Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes.

Il conviendrait de prendre les dispositions utiles afin d'éviter les paiements hors délai des prestataires de l'Etat. Il s'agirait d'une part, de sensibiliser les acteurs sur l'impact de ces intérêts moratoires sur la trésorerie de l'Etat et d'autre part, de demander des comptes auxdits acteurs.

IV.3. Repartition des marchés publics par procédure de passation

Au 31 décembre 2018, il ressort au titre de la répartition des marchés selon les procédures, une contre-performance. Cette situation serait liée à un recours très courant aux procédures exceptionnelles.

Délais de traitement des dossiers

A fin décembre 2018, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, 1 393 marchés dont 473 conventions ont été approuvés pour un montant total de

183, 55 milliards de F CFA. En 2017, à la même période, 351 marchés dont 110 conventions ont été approuvés pour un montant total de 25,54 milliards de F CFA. La situation des indicateurs se présente comme suit :

Validité des offres

Pour l'indicateur IP18 qui apprécie le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres, il peut être noté qu'à fin Décembre 2018, sur un total de 920 marchés approuvés concernés par le délai de traitement, 833 marchés ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 90,54 % pour une cible supérieure à 60%. Ce taux était de 97,93% à fin décembre 2017 pour une cible supérieure à 60%.

Il ressort un respect dudit indicateur à fin décembre 2018 (IP18>60%).

Le détail des marchés approuvés à fin décembre 2018 suivant le type de procédure (IP19) se présente comme suit :

□ Appel à concurrence ouverte

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin décembre 2018 ressort à 86,88% selon la valeur et 80,76% selon le nombre pour une norme en 2018 d'au moins 85% dans les deux cas.

Procédures exceptionnelles

177 marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin Décembre 2018 représentant des taux de 13,12% selon la valeur et de 19,24% selon le nombre pour une cible prévisionnelle inférieure à 15% en 2018 dans les deux cas.

A fin décembre 2018, on constate un respect de la situation des procédures exceptionnelles en valeur et un non-respect en nombre comparativement à la cible de 15% dans les deux cas.

Il ressort un non respect dudit indicateur (IP19) à fin décembre 2018.

En conclusion, on peut noter qu'à fin décembre 2018, des deux indicateurs de bonne gouvernance en matière de marchés publics donnés ci-dessus, seul l'indicateur IP 18 est respecté.

Aussi, cette situation interpelle-t-elle les différents acteurs quant aux efforts à poursuivre pour une maîtrise des indicateurs de bonne gouvernance en matière de marchés publics et des délégations de service public.

V. SITUATION D'EXECUTION DES DEBLOCAGES DE FONDS

Les prévisions annuelles prévues pour être débloquées au titre de l'ensemble des ministères et des institutions, toutes natures de dépenses confondues, s'élèvent à 743,16 milliards de Francs CFA. A la date du 31 décembre 2018, les objectifs de déblocage (c'est-à-dire révisés pour tenir compte des ajustements intervenus en cours d'exercice) se sont fixés à 726,08 milliards de Francs CFA, soit un écart à la baisse de 17,08 milliards de Francs CFA.

Le montant débloqué à fin décembre 2018 se chiffre à 642,10 milliards de Francs CFA soit un taux d'exécution de 86,40%, base prévisions initiales. Tenant compte des objectifs annuels de déblocage attendus de 726,08 milliards de Francs CFA et rapportés au montant annuel prévisionnel, ce taux aurait dû être de 97,70%.

Si les dépenses de personnel, les acquisitions de biens et services et les transferts courants affichent des taux d'exécution supérieurs à 90%, celles liées aux investissements affichent un taux peu satisfaisant de 77,26%.

La situation d'exécution par nature de dépenses se présente ainsi qu'il suit dans le tableau cidessous :

Tableau 11: Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds à fin décembre 2018

	Prévisions	OBJECTIFS	BRE 2018	Taux global	
SECTIONS	Annuelles Initiales	Prévisions	Exécution	Taux de référence	d'exécution
Dépenses de personnel	85 377 537	85 377 537	85 377 537	100,00%	100,00%
Dépenses d'Aquisitions de Biens et Services	53 708 598	53 392 054	50 849 044	99,41%	94,68%
Dépenses de Transferts Courants	286 426 667	277 857 867	260 474 279	97,01%	90,94%
Dépenses d'Investissements	317 647 927	309 450 158	245 400 429	97,42%	77,26%
TOTAL GENERAL	743 160 729	726 077 616	642 101 289	97,70%	86,40%

Source: CID-SIGASPE/DG-CMEF, décembre 2018

V.1. Exécution du plan de déblocage de fonds par ministère et institution

La situation d'exécution globale du plan de déblocage des fonds PDF 2018 à fin décembre par ministère et par institution fait ressortir des niveaux d'exécution assez contrastés.

En effet, dix-sept (17) ministères et institutions affichent des taux d'exécution supérieurs à 90%. Le parlement et le Médiateur du Faso ont entièrement débloqué leurs prévisions annuelles. Avec des prévisions annuelles représentant un poids de 43,01% des prévisions totales cumulées (soit 319,64 milliards de Francs CFA), le montant débloqué par ces derniers (315,09 milliards de Francs CFA) représente un poids de 49,07% à fin décembre 2018.

Treize (13) autres ministères et institutions, ayant des taux d'exécution compris entre 90% et 75%, cumulent (avec un montant de 313,52 milliards de Francs CFA) 42,19% des prévisions

annuelles de déblocage. L'analyse de leur niveau d'exécution fait ressortir, pour un montant total débloqué de 266,03 milliards de Francs CFA, un poids de 41,43%.

Quatre (04) ministères et institutions affichent malheureusement des taux d'exécution inférieurs à 50%. Ce sont : le Ministère des ressources animales et Halieutiques (47,51%), Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et de la Lutte contre la Corruption (42,82%), le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (1,11%) et le Ministère de l'Energie (17,49%).

<u>L'annexe 10</u> donne le détail des crédits exécutés par voie de déblocage de fonds par ministère et par institution au 31 décembre 2018.

V.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des plans de déblocage des fonds.

Les difficultés liées à la non justification des précédents déblocages de fonds constituent un véritable problème quant au respect de la mise en œuvre du plan de déblocage de fonds. Le retard accusé par les structures bénéficiaires dans le transfert des pièces justificatives influence négativement la production diligente des rapports de vérification indispensables au déblocage des tranches suivantes.

Il y a lieu de relever la modification tardive des plans de déblocage initiaux lorsque des modifications budgétaires interviennent en cours d'exécution.

VI. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE

L'objectif en matière de gestion de la trésorerie est d'assurer un ajustement permanent entre les disponibilités de trésorerie et les engagements financiers de l'Etat et de ses démembrements. Au 31 décembre 2018, le niveau des encaissements reste inférieur à celui des décaissements.

VI.1. Evolution de la situation des encaissements du 1er janvier au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018, au total 2 052,06 milliards FCFA ont été encaissés, sur l'ensemble du réseau du Trésor Public, contre 1 723,45 au 31 décembre 2017, soit un taux de progression annuel de 19,07%.

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, l'Etat a eu recours à vingt-huit (28) émissions de titres publics pour financer la trésorerie à hauteur de 683,82 milliards FCFA. Cela représente environ 33,32% des encaissements totaux de la période sous revue et traduit l'apport

appréciable des titres publics dans le financement de la trésorerie de l'Etat. Toutefois, l'accent doit être mis sur la mobilisation des ressources internes pour financer davantage la trésorerie.

Au titre des financements extérieurs, douze (12) décaissements ont été enregistrés pour un montant total 143,90 milliards FCFA, au 31 décembre 2018.

VI.2. Evolution de la la situation des paiements au Trésor au 31 décembre 2018

Au 31 décembre, le montant total des paiements effectués par le Trésor Public se chiffre 2 308,84 milliards FCFA dont 341,40 pour le remboursement des bons du trésor. A la même période en 2017, le paiements se situaient à 2 223,19 milliards FCFA, soit un taux de progression annuel de 39,06%.

VI.3. Solde des opérations d'encaissement et de décaissement au 31 décembre 2018

Sur la période sous revue, en rapportant les encaissements aux décaissements, il se dégage un solde déficitaire de 256,78 milliards FCFA. Ce solde est entièrement couvert par les disponibilités antérieures.

VI.4. Situation des disponibilités de trésorerie au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018, les disponibilités totales au Trésor se chiffrent à 169,66 milliards FCFA contre 237,58 milliards au 31 décembre 2017 soit un taux de régression annuel de 39,06%. En prenant en compte la spécificité du compte CCP et des comptes d'affectation spéciale (CAS), les disponibilités totales utilisables au Trésor s'élèvent à 76,04 milliards FCFA 144,28 milliards FCFA, respectivement au 31 décembre 2018 et 2017.

Tableau 12: Evolution de la situation des disponibilités de trésorerie au 31 décembre 2018

	Disponibilités :	au 31/12/2017	Disponibilités au 31/12/2018			
Comptes de disponibilités	Disponibilités Totales	Disponibilités utilisables	Disponibilités Totales	Disponibilités utilisables		
Caisses	7,62	7,62	5,79	5,79		
Banque (BCEAO)	50,38	50,38	60,93	60,93		
Autres (BCB, BIB, CBI)	40,01	40,01	0,01	0,01		
Appuis budgétaires	0,00	0,00	9,22	9,22		
Centralisation Fonds Publics	0,00	0,00	0,09	0,09		
FEC	0,00	0,00	0,00	0,00		
Emprunt d'Etat	46,27	46,27	0,00	0,00		
CCP	60,20	0,00	60,20	0,00		
Fonds Dette Multilatérale	0,00	0,00	0,00	0,00		
Fonds de garantie projets ZACA	0,00	0,00	0,00	0,00		
FSDEB	19,28	0,00	19,28	0,00		
FSMAP	4,92	0,00	4,92	0,00		
FDS	6,01	0,00	6,01	0,00		
UTE -PASNMF-CAS	0,16	0,00	0,16	0,00		
Effets à l'encaissement	1,18	0,00	3,05	0,00		
Total	237,70	144,28	169,66	76,04		

SOURCE: ACCT-ST

VI.5. Evolution des instances de paiements au Trésor Public au 31 décembre 2018

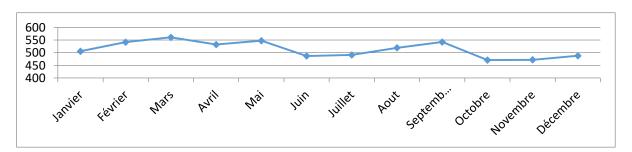
En rappel, les dépenses en instance de paiement sur l'ensemble du réseau du Trésor Public au 31 décembre 2018, se chiffre à 72,95 milliards FCFA. A la même période de 2017, le niveau était de 40,88 milliards FCFA, soit un taux annuel de progression de 78,45%. Au 31 décembre 2018, relativement aux délais de paiement, il ressort qu'aucun arriéré de paiement (des instances de paiement de plus 03 mois) n'est enregistré dans les livres du Trésor Public.

Cette situation traduit les efforts entrepris par le Trésor Public pour apurer les dossiers en instance de paiement. Il convient de noter que le Trésor Public est dans une dynamique de paiement continu des dépenses.

VI.6. Evolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts du 31 janvier au 31 décembre 2018

Au 31 janvier 2018, le solde des comptes de dépôts s'élevait à 505,81 milliards FCFA. A fin décembre 2018, le solde s'est établi à 488,11 milliards FCFA, soit une régression de 3,50% par rapport à fin janvier 2018. La courbe suivante illustre cette évolution.

Graphique 9: Evolution des soldes des correspondants au 31 décembre 2018 milliards FCFA)



VII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE

Une analyse des principaux soldes après 12 mois d'exécution permettra d'apprécier la performance des mesures entreprises par les nouvelles autorités en matière de gouvernance budgétaire et économique et de prendre des mesures anticipatives et d'orientation pour l'exécution du budget, exercice 2019.

VII.1. Les Soldes budgétaires

L'examen de l'exécution budgétaire à travers le solde budgétaire global¹ et l'épargne budgétaire² permet de prendre des décisions avisées pour l'exécution du budget 2019. La situation des soldes est illustrée dans le tableau n°12.

Au 31 décembre 2018, l'épargne budgétaire s'est établie à 151,50 milliards FCFA contre une prévision ajustée de 90,19 milliards FCFA. Cette situation s'explique par une évolution moins que proportionnelle des dépenses courantes par rapport au niveau de mobilisation des ressources propres.

Le solde global ressort déficitaire de 314,11 milliards FCFA imputable au faible niveau de mobilisation des ressources extraordinaires (73,59%).

Tableau 13: Situation des soldes au 31 décembre 2018 (en milliards FCFA)

	2018									
NATURE	PREVISIONS LFI PREVISIONS LFR		PREVISIONS AJUSTEES	EXECUTION	TAUX					
RESSOURCES TOTALES	2 018,15	1 795,92	1 795,92	1760,15	98,01%					
RECETTES ORDINAIRES	1 760,78	1 503,65	1 503,65	1545,06	102,75%					
RECETTE EXTRAORDINAIRE	257,38	292,27	292,27	215,09	73,59%					
DEPENSES TOTALES	2 441,32	2 191,93	2 191,93	2074,26	94,63%					
DEPENSES COURANTES	1 342,50	1 373,98	1 413,47	1393,56	98,59%					
DEPENSES EN CAPITAL	1 098,82	817,96	778,47	680,70	87,44%					
EPARGNE BUDGETAIRE	418,28	129,68	90,19	151,50						
solde Budgétaire Global	- 423,16	- 396,01	-396,01	-314,11						

Source : DGB

VII.2. Indicateurs de performance du budget VII.2.1. Ratio Masse salariale/Recettes fiscal

A fin décembre 2018, le ratio masse salariale sur recettes fiscales se situe à 52,94%, largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 35%. Il ressort en effet que les charges de personnel s'élèvent à 705,11 milliards FCFA pour des recouvrements effectifs au titre des recettes fiscales de 1331,79 milliards FCFA. Tenant compte du ratio communautaire, les dépenses de personnel auraient dû se situer à 466,13 milliards FCFA, soit un dépassement de 238,98 milliards FCFA.

¹ Le solde budgétaire global est la différence entre les ressources totales et les charges totales de l'Etat.

² L'épargne budgétaire est la différence entre les ressources ordinaires et les dépenses courantes de l'Etat.

VII.2.2. Critères quantitatifs du programme FEC-FMI

Dans le cadre du suivi du programme FEC, quelques critères de réalisation quantitatifs et les objectifs indicatifs ont été analysés :

- pour une **cible de 382,00 milliards FCFA** pour fin décembre 2018, le déficit global base engagement s'est situé à **213,61 milliards FCFA** à fin décembre 2018 ;
- pour un **niveau plancher de 1444,00 milliards FCFA** de recettes totales à fin décembre 2018, les recouvrements se sont chiffrés à **1529,78 milliards FCFA** à fin décembre 2018, soit 105,94 % de la cible ;
- concernant le financement intérieur net de l'administration centrale, il s'est établi à **306,11 milliards FCFA** à fin décembre 2018 pour une cible à fin décembre de **258 milliards FCFA**;
- pour une **cible de 176,00 milliards FCFA,** les dépenses sociales courantes de réduction de la pauvreté se situent à **204,00 milliards FCFA.**

L'annexe 11 donne le détail des réalisations des critères quantitatifs du programme FEC-FMI.

VIII. RECOMMANDATIONS

L'examen des différentes difficultés relevées a permis de proposer la mesure corrective suivante :

VIII.1. Au titre des dépenses de personnel VIII.1.1. Le constat

La décongestion des traitements et des réclamations salariales au niveau régional au profit des Directions Régionales du Budget et dans chaque ministère et institution impliquent inéluctablement un transfert de compétence, un environnement favorable au travail pour les acteurs de la chaine de traitement des salaires.

Il importe aussi, d'indiquer que les dépenses des personnels sont passées de 353, 67 milliards de francs CFA en 2013 à 699,59 milliards de francs CFA en 2018 soit, un taux d'accroissement de 98%. A fin décembre 2018, le ratio masse salariale sur recettes fiscales se situe sur à 51,63% largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 35%.

VIII.1.2. Mesures correctives

Le transfert de compétence au niveau des Directions Régionales du Budget, des ministères et institutions exige des formations continues, la fluidité des réseaux informatiques, des locaux ainsi que des matériels et des fournitures de bureau. Le ratio « masse salariale sur recettes fiscales » largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA impose que des mesures fortes soient prises dans le sens de contenir la masse salariale à des proportions soutenables. Ces mesures pourraient consister à :

- ✓ redynamiser le système de redéploiement du personnel des zones de forte concentration de travailleurs vers les zones où il y a déficit de personnel à l'effet de réduire sensiblement les besoins en effectifs additionnels. Cette mesure aura pour soubassement la description rationalisée des postes de travail au sein de l'Administration publique d'Etat et la stratégie nationale de gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs qui sera élaboré par les professionnels en la matière au sein de la fonction publique d'Etat;
- ✓ poursuivre les opérations d'assainissement du fichier de paie (contrôle automatisé des sorties temporaires et définitives, prise d'acte de nomination comportant l'identité et le matricule des responsables sortants);
- ✓ poursuivre la déconcentration des traitements de salaire aux fins d'améliorer la qualité du contrôle des effectifs et de l'assainissement des éléments de rémunération ;
- ✓ pérenniser l'enrôlement biométrique aux fins de prévenir les doubles mandatements pour les multiples immatriculations ;
- ✓ Poursuivre la bancarisation intégrale des salaires et des paiements hors solde.

Au-delà des mesures ci-dessus évoquées il y a lieu de ne pas occulter un socle qui fait partir des déterminants de maîtrise du ratio communautaire en occurrence l'amélioration des niveaux de recouvrement des recettes.

VIII.2. Au titre titre des rapports mensuels sur l'exécution physique et financière du budget des ministères et institutions

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure relative à la transmission des rapports sur l'exécution physique et financière des budgets des ministères et des institutions, la situation du quatrième trimestre 2018 fait ressortir des retards importants dans leur transmission. En effet, le tableau n°13 indique que sur quarante (40) ministères et institutions, il ressort en moyenne :

- deux (02) ministères et institutions transmettent leurs rapports dans les délais;
- deux (o2) ministères et institutions transmettent leurs rapports hors délais;
- trente-six (36) ministères et institutions ne transmettent pas leurs rapports.

Tableau 14: situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécutio physique et financdeuxière

		Nombre de rapports							
Situation des rapports	octobre	novembre	décembre	Total 4 ^{ième} trimestre	Moyenne trimestrielle				
Rapports transmis dans les délais	01	01	00	02	01				
Rapports transmis hors délai	00	01	01	02	1				
Rapports non transmis	39	38	39	116	38				

VIII.2.1. Difficultés rencontrées dans l'exécution de leurs budgets

De l'analyse des rapports sur la situation d'exécution du budget des ministères et institutions, il ressort de façon récurrente les difficultés ci-dessous énumérées la persistance des difficultés liées à l'instabilité du réseau informatiques liées au CID, la persistance du non-respect des prévisions budgétaires par programme des dépenses de personnel par la solde.

Au titre des propositions de solutions suggérées par les DAF dans l'exécution de leurs budgets il a été proposé de suivre le positionnement du réaménagement par LFR sollicité pour la prise en charge des arriérés en matière de transit, d'améliorer la concertation avec la DGSI dans le cadre d'une plus grande facilitation dans la résolution des difficultés informatiques et d'attirer l'attention du MINEFID sur les erreurs d'imputation des dépenses de personnel

CONCLUSION

La situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2018 au 31 décembre 2018 fait ressortir un niveau assez satisfaisant de mise en œuvre du budget. En effet, et au regard du contexte d'exécution assez difficile du budget 2018, il apparait qu'au terme de son exécution les principaux équilibres budgétaires et financiers ont été préservés.

Toutefois, des efforts restent à fournir par l'ensemble des acteurs pour une optimisation du recouvrement des recettes, une rationalisation et une efficacité des dépenses afin de permettre un impact significatif du budget sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

En matière de ressources il s'agira, de poursuivre la simplification des procédures, la modernisation de l'administration et de la législation dans l'optique d'élargir davantage l'assiette fiscale et de renforcer le contrôle fiscal et douanier. Au titre des recettes extraordinaires, l'accent devra être mis sur le suivi de la mise en œuvre des engagements avec les partenaires pour le financement du PNDES tout en se maintenant sur le marché financier régional.

En matière de dépenses, des mesures correctives s'imposent en vue de réduire au maximum la dette intérieure au regard du niveau des dépenses non abouties à réengager en exercice close en 2019: il s'agira d'engager en priorité ces dépenses non abouties sur les crédits budgétaires de l'exercice 2019.

Aussi, la circulaire n°2019-0040/MINEFID/SG/DGB/DEB/SAEB du 10 janvier 2019 portant modalités d''exécution du budget, exercice 2019 réitère une fois de plus l'obligation de reverser les reliquats des déblocages de fonds au Trésor public afin d'assurer la justification indispensable au déblocage des crédits de l'exercice 2019 à venir.

Par ailleurs, il s'avère nécessaire de faire le point de l'état de liquidation des autorisations d'engagement (AE) à fin décembre 2018 et de faire le lien avec les autorisations d'engagement de l'exercice à venir. Cet exercice permettra d'assurer une meilleure planification des AE à partirdel'exercice2020.

Enfin, la consolidation du processus d'opérationnalisation du budget programme sera un levier important pour la responsabilisation et l'implication effective de tous les acteurs, l'instauration de la discipline budgétaire et le respect de la règlementation en vue d'améliorer la qualité de la dépense publique. Dans la dynamique d'une plus grande efficacité de la gestion budgétaire, il sied d'inviter les différents ministères et institutions à privilégier la liquidation des dépenses de 2018 qui n'ont pas abouti afin d'éviter une éventuelle accumulation de dettes qui pourrait être préjudiciable à l'économie nationale.

ANNEXES

Annexe 1: Situation d'exécution budgétaire des dépenses de personnel au 31 décembre 2018 (En FCFA)

Ministeres et Institutions	CP ajusté	Mt eng_visé CP	Mt eng_visé CP2	eng_visé (Mt liq	Tx liq	Mt ord	Tx ord
01-Présidence du Faso	2 033 701 000	3 367 805 517	3 367 805 517	165,60	3 367 805 517	165,60	3 367 805 517	165,60
Gouvernement et du Conseil des	444 378 000	517 008 741	517 008 741	116,34	517 008 741	116,34	517 008 741	116,34
03-Premier Ministère	954 807 000	1 378 751 947	1 378 751 947	144,40	1 378 751 947	144,40	1 378 751 947	144,40
05-Conseil Economique et Social	203 436 000	208 326 560	208 326 560	102,40	208 326 560	102,40	208 326 560	102,40
Territoriale et de la Décentralisation	10 736 292 000	11 440 372 000	11 440 372 000	106,56	11 440 372 000	106,56	11 440 372 000	106,56
10-Ministère de la Justice, des Droits								
Humains et de la Promotion Civique	18 069 639 000	17 241 043 810	17 241 043 810	95,41	17 241 043 810	95,41	17 241 043 810	95,41
et des Anciens Combattants	83 576 829 000	83 578 001 545	83 578 001 545	100,00	83 578 001 545	100,00	83 578 001 545	100,00
de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur	26 767 277 000	21 189 112 821	26 704 279 821	99,76	26 704 279 821	99,76	26 704 279 821	99,76
13-Ministère de la Sécurité	48 247 805 000	49 213 827 617	49 213 827 617	102,00	49 213 827 617	102,00	49 213 827 617	102,00
Finances et du Développement	28 157 423 000	38 531 902 149	38 531 902 149	136,84		136,84	38 531 902 149	136,84
du Tourisme	2 582 368 000	2 853 871 500	2 853 871 500	110,51	2 853 871 500	110,51	2 853 871 500	110,51
17-Ministère de la Fonction Publique,	, ,	33 1 3	33 7 3	13	33 1 3	15	33 1 3	- 12
du Travail et de la Protection Sociale	3 993 038 000	3 713 767 739	3 713 767 739	93,01	3 713 767 739	93,01	3 713 767 739	93,01
des Relations avec le Parlement	2 373 289 000	2 377 556 413	2 377 556 413	100,18	2 377 556 413	100,18	2 377 556 413	100,18
20-Ministère des Sports et des Loisirs	1862768000	1 895 438 349	1 895 438 349	101,75	1895 438 349	101,75	1 895 438 349	101,75
21-Ministère de la Santé	75 891 683 000	78 761 331 440	78 761 331 440	103,78	78 761 331 440	103,78	78 761 331 440	103,78
Solidarité Nationale et de la Famille	7 939 750 000	8 306 062 704	8 306 062 704	104,61	8 306 062 704	104,61	8 306 062 704	104,61
et de l'Alphabétisation	272 072 547 000	322 834 696 426	322 834 696 426	118,66	###########	118,66	322 834 696 426	118,66
Supérieur, de la Recherche								
Scientifique et de l'Innovation	5 253 011 000	8 257 127 842	8 257 127 842	157,19	8 257 127 842	157,19	8 257 127 842	157,19
l'Industrie et de l'Artisanat	1 682 699 000	1 658 700 972	1 658 700 972	98,57	1 658 700 972	98,57	1 658 700 972	98,57
Carrières	483 688 000	657 093 151	657 093 151	135,85	657 093 151	135,85	657 093 151	135,85
Aménagements Hydrauliques	10 612 026 000	11 282 427 706	11 282 427 706	106,32	11 282 427 706	106,32	11 282 427 706	106,32
et Halieutiques	5 224 677 000	5 458 258 180	5 458 258 180	104,47	5 458 258 180	104,47	5 458 258 180	104,47
l'Economie verte et du Changement	0-66	0 6 -	0 6		0		0 6 -	
Climatique	8 563 576 000	9 798 901 635	9 798 901 635	114,43	9 798 901 635	114,43	9 798 901 635	114,43
30-Ministère des Infrastructures 31-Ministère du Développement de	2 433 587 000	2 574 218 766	2 574 218 766	105,78	2 574 218 766	105,78	2 574 218 766	105,78
l'Economie Numérique et des Postes	725 973 000	628 816 124	628 816 124	86,62	628 816 124	86,62	628 816 124	86,62
Mobilité Urbaine et de la Sécurité	723 973 000	020 010 124	020 010 124	00,02	020 010 124	00,02	020 010 124	00,02
Routière	482 124 000	894 586 817	894 586 817	185,55	894 586 817	185,55	894 586 817	185,55
Formation et de l'Insertion								
Professionnelles	2 169 822 000	3 123 070 008	3 123 070 008	143,93	3 123 070 008	143,93	3 123 070 008	143,93
l'Habitat	1167 472 000	1 216 978 504	1 216 978 504	104,24	1 216 978 504	104,24	1 216 978 504	104,24
l'Assainissement	2 039 241 000	2 316 654 414	2 316 654 414	113,60	2 316 654 414	113,60	2 316 654 414	113,60
43-Ministère de l'Energie	264 878 000	475 979 039	475 979 039	179,70	475 979 039	179,70	475 979 039	179,70
50-Grande Chancellerie	62 908 000	118 237 102	118 237 102	187,95	118 237 102	187,95	118 237 102	187,95
Communication	349 147 000	334 492 951	334 492 951	95,80	334 492 951	95,80	334 492 951	95,80
52-Autorité Supérieure de Contrôle								
d'Etat et de Lutte contre la Corruption	507 437 000	492 592 421	492 592 421	97,07	492 592 421	97,07	492 592 421	97,07
54-Conseil Constitutionnel	620 564 000	580 138 104	580 138 104	93,49	580 138 104	93,49	580 138 104	93,49
55-Conseil d'Etat	539 433 000	543 069 204	543 069 204	100,67	543 069 204	100,67	543 069 204	100,67
56-Cour des Comptes	763 493 000	822 885 213	822 885 213	107,78	822 885 213	107,78	822 885 213	107,78
57-Cour de Cassation	935 526 000	948 610 040	948 610 040	101,40	948 610 040	101,40	948 610 040	101,40
Interministérielles	74 727 855 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total général	705 516 167 000	699 591 715 471	705 106 882 471	99,94	705 106 882 471	99,94	705 106 882 471	99,94

<u>Source</u>: CID ET SIGASPE

Annexe 2: Situation d'exécution budgétaire des dépenses d'acquisition des biens et services au 31 décembre 2018 (En FCFA)

(En FCFA)											
Ministeres et Institutions	AE ajusté	CP ajusté	Mt projet	Mt eng_visé CP	LIQ AE 2017	Mt eng_visé CP2	Tx eng vis	Mt liq	Tx liq	Mt ord	Tx ord
01-Présidence du Faso	0	6 273 309 000	85 500 000	6 086 179 424	0	6 086 179 424	97,02	5 198 217 471	82,86	5 198 217 471	82,86
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du		1333	- 22	,,,,,		7,711	,,,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		2,7 7 11	
Conseil des Ministres	0	277 897 000	0	273 890 743	0	273 890 743	98,56	272 900 743	98,20	272 900 743	98,20
03-Premier Ministère	0	1 321 766 000	1 080 800	1 292 848 011	0	1 292 848 011	97,81	1 281 209 665	96,93	1281209665	96,93
05-Conseil Economique et Social	0	579 581 000	0	578 265 684	0	578 265 684	99,77	578 265 684	99,77	578 265 684	99,77
o8-Ministère de l'Intégration Africaine et des											
Burkinabè de l'Extérieur	0	495 680 000	17 286 615	470 025 050	0	470 025 050	94,82	456 355 273	92,07	456 355 273	92,07
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de											
la Décentralisation	0	3 518 609 484	26 403 988	3 319 014 523	0	3 319 014 523	94,33	3 290 473 567	93,52	3 289 173 567	93,48
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et											
de la Promotion Civique	0	3 900 222 000	24 200 740	3 822 371 312	0	3 822 371 312	98,00	3 804 236 741	97,54	3 801 693 311	97,47
11-Ministère de la Défense Nationale et des											
Anciens Combattants	0	19 543 330 000	1 406 250	19 541 923 747	0	19 541 923 747	99,99	19 541 923 747	99,99	19 541 923 747	99,99
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la											
Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur	0	.,,, .	465 667 050	13 891 534 520	0		96,48	13 343 134 430	92,67	13 343 134 430	
13-Ministère de la Sécurité	0	5 084 781 000	57 818 283	4 992 254 719	0	4 992 254 719	98,18	4 991 504 716	98,17	4 991 504 716	98,17
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du			0.0	(-0	_	(-0		0	-0		-0
Développement	0	60 235 754 045	218 807 752	59 698 702 570	0	59 698 702 570	99,11	59 348 256 083	98,53	59 343 256 083	98,52
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme		664736000		637.496.407	0	637 496 407	04.40	637 496 407	04.40	637 496 407	04.40
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et	0	664 726 000	0	627 486 407	0	627 486 407	94,40	627 486 407	94,40	627 486 407	94,40
de la Protection Sociale	0	2 984 266 996	4 542 516	2 880 076 601	0	2 880 076 601	96,51	2 861 820 487	95,90	2 832 850 339	94,93
18-Ministère de la Communication et des	-	2 904 200 990	4 342 310	2 000 0/0 001	0	2 000 0/0 001	90,51	2 001 020 407	93,90	2 0 3 2 0 3 0 3 3 3 9	94,90
Relations avec le Parlement		1791301000	0	1 777 724 119	0	1 777 724 119	99,24	1 775 708 119	99,13	1 775 708 119	99,13
20-Ministère des Sports et des Loisirs	0	4 082 959 729	24 113 392	4 043 420 325	0		99,03	4 028 788 434	98,67	4 028 788 434	
21-Ministère de la Santé	0	15 537 002 638	27 869 194	15 437 342 805	0		99,36	15 373 916 058	98,95	15 368 993 558	
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité		.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	=,, -, -,	-9 197 91=9		15 157 51= ==5	7717-	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	7-177	.,,,,,,,,,-	7-,,-
Nationale et de la Famille	0	1 442 722 083	101 289 326	1327 908 904	0	1 327 908 904	92,04	1 262 085 986	87,48	1 262 060 986	87,48
23-Ministère de l'Education Nationale et de		11.7.	,,,	,,,,,		,,,,,,	,,,,	, ,	.,,	,	
l'Alphabétisation	0	22 101 605 793	134 906 754	21 895 668 211	0	21 895 668 211	99,07	21 707 539 557	98,22	21 706 789 827	98,21
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la											
Recherche Scientifique et de l'Innovation	0	1 950 450 319	5 411 475	1 928 156 194	0	1 928 156 194	98,86	1 923 388 268	98,61	1 923 388 268	98,61
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de											
l'Artisanat	0	459 484 000	1438 000	439 194 053	0	100 01 00	95,58	431 592 818	93,93	431 592 818	93,93
26-Ministère des Mines et des Carrières	0	289 714 000	8 065 518	226 160 705	0	226 160 705	78,06	221 680 405	76,52	221 680 405	76,52
27-Ministère de l'Agriculture et des											
Aménagements Hydrauliques	0	1 285 407 000	17 517 660	1 240 855 950	0	1 240 855 950	96,53	1236 498 830	96,20	1 236 498 830	96,20
28-Ministère des Ressources Animales et			_					40.4			
Halieutiques	0	594 915 000	2 096 941	569 946 419	0	569 946 419	95,80	568 361 179	95,54	568 361 179	95,54
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie		0 0	60		_		00 -0	(- (- 0	0	(- (- 0	
verte et du Changement Climatique	0	1 318 835 000	68 229 860	1173 539 135	0		88,98	1 067 628 195	80,95	1 067 628 195	
30-Ministère des Infrastructures 31-Ministère du Développement de l'Economie	0	2 082 763 000	37 553 660	1 871 365 313	0	1 871 365 313	89,85	1 852 532 890	88,95	1 851 032 890	88,87
Numérique et des Postes		4607.447.000	6 022 500	4587620622	0	4597620622	00 77	4577 650 833	00 45	1 577 659 833	00 45
32-Ministère des Transports, de la Mobilité	0	1607 447 000	6 033 500	1 587 639 633	0	1587 639 633	98,77	1577 659 833	98,15	15// 059 033	98,15
Urbaine et de la Sécurité Routière	0	494 498 000	3 375 000	465 412 238	0	465 412 238	94,12	464 447 184	93,92	464 447 184	02.02
37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de	0	494 490 000	3 3/3 000	405 412 250	U	405 412 250	94,12	404 447 104	93,92	404 447 104	93,92
l'Insertion Professionnelles	0	337 249 778	1 313 122	326 813 492	0	326 813 492	96,91	324 186 527	96,13	323 472 027	95,91
38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	0		15 435 260	168 517 608	0			168 092 608	-	168 092 608	_
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	0		144 800	512 485 459	0		96,19	512 485 459	96,19	512 485 459	
43-Ministère de l'Energie	0		14 500 000	207 739 780	0		81,82	198 962 980		198 962 980	
50-Grande Chancellerie	0		0		0			515 365 000		515 365 000	
51-Conseil Supérieur de la Communication	0		0		0		80,01	386 293 170	80,01	386 293 170	
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de											
Lutte contre la Corruption	0	691 189 000	410 915	689 987 139	0	689 987 139	99,83	689 987 139	99,83	689 987 139	99,83
54-Conseil Constitutionnel	0	306 590 000	319 521	306 148 120	0		99,86	305 970 199	99,80	305 970 199	
55-Conseil d'Etat	0	205 425 000	0	205 425 000	0	205 425 000	100,00	205 425 000	100,00	205 425 000	100,00
56-Cour des Comptes	0	286 776 000	0	286 776 000	0	286 776 000	100,00	286 776 000	100,00	286 776 000	100,00
57-Cour de Cassation	0	185 757 000	0	184 969 483	0	184 969 483	99,58	184 969 483	99,58	184 969 483	99,58
58-Commission Electorale Nationale											
Indépendante	0	58 906 000	0	58 906 000	0	58 906 000	100,00	58 906 000	100,00	58 906 000	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés		35.45		25.40		25.45	400 -	35.45	400	20.40	400
60-Médiateur du Faso	0	35 105 000 11 306 000	0	35 105 000	0		100,00	35 105 000		35 105 000	_
98-Transferts des Ressources aux Collectivités	0	11 306 000	0	11 306 000	0	11 306 000	100,00	11 306 000	100,00	11 306 000	100,00
Territoriales	0	4 975 976 000	0	4 975 011 490	0	4 975 011 490	99,98	4 975 011 490	99,98	4 975 011 490	00.08
99-Dépenses Communes Interministérielles	0		11 050 613		0	1313 13	98,22				
Total général		198 553 126 865		195 194 655 215	0			192 529 489 608		192 483 764 300	
. otal general	U	170 777 120 005	לטל טטין לטל ו	לוש ככט דיני נכי	U	לוש לכט דיני נדי	70,51	· /- /- / 409 000	797/	· /- 707 /04 500	7974

Source : CID

Annexe 3: Situation d'exécution budgétaire par section pour les dépenses de transferts courants au 31 décembre 2018 (En FCFA)

	AE ajusté	CP ajusté	Mtprojet	Mt eng_visé CP	LIQ AE 2017	Mt eng_visé CP2	ang visá	Mt liq	Tx liq	Mt ord
Ministeres et Institutions					•			•		
01-Présidence du Faso	0	, ,, , , ,	743 401 500	2 930 472 500	0	,, ., ,		2 930 472 500		2 930 472 500
03-Premier Ministère		5.75	37 500 000	4 144 316 319	0		97,66	4 134 171 219		4 134 171 219
04-Parlement	0	13 173 136 000	0	13 173 136 000	0	,,,,		13 173 136 000	100,00	13 173 136 000
05-Conseil Economique et Social 08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè	0	4 640 000	0	4 640 000	0	4 640 000	100,00	3 000 000	64,66	3 000 000
de l'Extérieur	0	250 000 000	0	250 000 000	0	250 000 000	100,00	250 000 000	100,00	250 000 000
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la										
Décentralisation	0	14 438 705 000	0	14 164 245 751	0	14 164 245 751	98,10	14 155 566 851	98,04	14 155 566 851
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la										
Promotion Civique	0	1139 308 000	0	1136 008 000	0	1 136 008 000	99,71	1 136 008 000	99,71	1136 008 000
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens										
Combattants	0	2 347 643 000	0	2 347 643 000	0	2 347 643 000	100,00	2 347 643 000	100,00	2 347 643 000
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération										
et des Burkinabè de l'Extérieur	0	, , , , , .	0	2 515 397 000	0	77771	100,00	2 515 397 000		2 515 397 000
13-Ministère de la Sécurité	0	3 883 494 000	1056 500	3 833 473 093	0	3 833 473 093	98,71	3 799 251 091	97,83	3 799 251 091
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du		_	_							
Développement	0	.,,, ,	89 110 759	18 484 070 358	0	1 1 7 22	85,98	17 593 510 288	-	17 593 510 288
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	0	3 856 239 000	24 000 000	3 832 237 000	0	3 832 237 000	99,38	3 832 237 000	99,38	3 832 237 000
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la		4 555 0 -	. =							4 ===
Protection Sociale	0	4 572 908 004	1000	4 572 907 004	0	4 572 907 004	100,00	4 572 907 004	100,00	4 572 907 004
18-Ministère de la Communication et des Relations avec		T 425 - 0				m 45m = 0 = =		.		m 43m = 0 =
le Parlement	0	7 425 389 000	0	7 425 389 000	0	7 1 22 2	100,00	7 425 389 000		7 425 389 000
20-Ministère des Sports et des Loisirs 21-Ministère de la Santé	0	433 261 172	4 000 000	429 261 169	0	.,,,	99,08	429 261 169	771	429 261 169
22-Ministère de la Sante 22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et	0	63 882 392 768	2 537 000	63 879 326 371	0	63 879 326 371	100,00	63 879 326 371	100,00	63 879 326 371
de la Famille		3 339 406 047	18 000 000	2 220 404 224		2 220 404 224	20.22	2 220 404 224	00.33	3 330 404 334
23-Ministère de l'Education Nationale et de	0	2 338 496 917	16 000 000	2 320 494 231	0	2 320 494 231	99,23	2 320 494 231	99,23	2 320 494 231
l'Alphabétisation	0	23 448 185 207	4.47.040.003	22 993 896 523	0	22 993 896 523	98,06	22 445 740 427	04.22	22 108 219 427
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la	U	25 440 105 207	447 910 092	22 993 090 523	0	22 993 090 523	90,00	22 115 719 427	94,32	22 100 219 427
Recherche Scientifique et de l'Innovation	0	64 392 793 000	2 687 500	64 389 503 807	0	64 389 503 807	99,99	64 387 314 307	99,99	64 387 314 307
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de	U	04 392 793 000	2007 300	04 309 303 007	Ů	04 309 303 007	99,99	04 307 314 307	99199	04 307 314 307
l'Artisanat	0	11 554 496 000	0	8 551 496 489	0	8 551 496 489	74,01	8 545 484 842	73,96	8 545 484 842
26-Ministère des Mines et des Carrières	0		0		0		-	1 955 134 500		1 955 134 500
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements		1 900 199 000		1 900 104 100	Ů	1 900 104 100	77177	1 900 FC1	77177	1 900 194 900
Hydrauliques	0	2 453 308 300	0	2 453 305 868	0	2 453 305 868	100,00	2 453 305 868	100,00	2 453 305 868
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	0	1009 602 000	15 995 650	990 088 658	0		98,07	981 089 658		981 089 658
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte		Í	,,,,	,, ,		,, ,	,,,	, , , ,	<i>J.</i> ,	, , ,
et du Changement Climatique	0	2 206 263 127	12 017 000	2 192 088 167	0	2 192 088 167	99,36	2 187 406 167	99,15	2 187 406 167
30-Ministère des Infrastructures	0	444 689 000	0	444 685 676	0	444 685 676	100,00	444 685 676	100,00	444 685 676
31-Ministère du Développement de l'Economie										
Numérique et des Postes	0	313 808 000	0	313 808 000	0	313 808 000	100,00	313 808 000	100,00	313 808 000
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et										
de la Sécurité Routière	0	1 039 422 000	0	1 039 297 100	0	1 039 297 100	99,99	1 039 297 100	99,99	1 039 297 100
37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de										
l'Insertion Professionnelles	0	3 447 019 222	18 100 000	3 428 035 510	0	3 428 035 510	99,45	3 428 035 510	99,45	3 428 035 510
38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	0	32 500 000	17 500 000	15 000 000	0	15 000 000	46,15	15 000 000	46,15	15 000 000
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	0	977 505 000	1 960 000	974 713 613	0	21.11.2	99,71	974 713 613		974 713 613
43-Ministère de l'Energie	0	1 288 235 000	0	1 288 235 000	0	1 288 235 000	100,00	1 288 235 000	100,00	1 288 235 000
51-Conseil Supérieur de la Communication	0	68 785 000	0	68 785 000	0	68 785 000	100,00	68 785 000	100,00	68 785 000
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte										
contre la Corruption	0	53 500 000	0	53 500 000	0	53 500 000	100,00	53 500 000		53 500 000
54-Conseil Constitutionnel	0	1 824 000	0	1824 000	0		100,00	1 824 000		1824 000
55-Conseil d'Etat	0	2 220 000	0	1 629 063	0		73,38	1629 063		1 629 063
56-Cour des Comptes	0	8 500 000	0	8 500 000	0	-	100,00	8 500 000		8 500 000
57-Cour de Cassation	0	185 014 000	1000 000	182 000 000	0		98,37	182 000 000	- 11	182 000 000
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	0	1 192 631 000	0	1 192 630 500	0		100,00	1192 630 500		1 192 630 500
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	0	347 254 000	0	347 254 000	0	, ., , .		347 254 000		347 254 000
60-Médiateur du Faso	0	415 674 000	0	415 674 000	0	415 674 000	100,00	415 674 000	100,00	415 674 000
98-Transferts des Ressources aux Collectivités		40 002 0		40 005 0		40.002.0		40 005 0		40.002.0
Territoriales	0	18 882 893 000	0	18 882 893 000	0	18 882 893 000	100,00	18 882 893 000	_	18 882 893 000
99-Dépenses Communes Interministérielles	0	123 781 871 000	239 250 000		0	122 456 660 169	98,93	122 456 660 169		122 456 660 169
Total général	0	409 185 935 277	1 676 027 001	400 083 655 439	0	400 083 655 439	97,78	398 238 350 124	97,32	398 230 850 124

Source: CID

Annexe 4: Situation d'exécution budgétaire par section pour les dépenses d'investissements sur ressources propres, au 31 décembre 2018 (En FCFA)

Serial State Seri	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	98,08 0,00 100,00 100,00 0,00 97,72 99,81 100,00	Mt liq 9 417 993 300 0 8 165 426 400 3 500 000 000 0 6 334 685 607 5 014 782 771 64 468 518 000	98,08 0,00 100,00 100,00 0,00 96,97	Mt ord 9 417 993 300 8 165 426 400 3 500 000 000 6 334 685 607
0.2 Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres 100 000 000 8 165,432 000 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0,00 100,00 100,00 0,00 97,72 99,81	0 8 165 426 400 3 500 000 000 0 6 334 685 607 5 014 782 771	0,00 100,00 100,00 0,00	8 165 426 400 3 500 000 000 6 334 685 60
Ministère 100 000 000 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 8 165 426 400 0 3 500 000 000 0 6 383 891 911 11 5 014 784 404 0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	97,72 99,81	8 165 426 400 3 500 000 000 0 6 334 685 607 5 014 782 771	100,00 100,00 0,00 96,97	3 500 000 00 6 334 685 60
0-3-Premier Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur 00 000 000 3500 000 000 0 3500 000 0 0 3500 000 0 0 3500 000 0 0 3500 000 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 8 165 426 400 0 3 500 000 000 0 6 383 891 911 11 5 014 784 404 0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	97,72 99,81	8 165 426 400 3 500 000 000 0 6 334 685 607 5 014 782 771	100,00 100,00 0,00 96,97	3 500 000 00 6 334 685 60
04-Parlement 05-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur 05-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation 15-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Decentralisation 15-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Decentralisation 15-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Promotion Chique 15-Ministère de la Defense Nationale et des Anciens 15-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens 15-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur 15-Ministère de la Seurité 15-Ministère de l'Economie, des Finances et du 15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme 15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme 15-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement 12-Se Signification 14-Seurité 13-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement 12-Signification 14-Seurité 13-Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille 13-Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille 14-Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille 15-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement 12-Signification 14-Signification 14	000 0 911 2 699 044 4: 000 0 000 000 000 000 000 000 000 000	0 3500 000 000 0 6 383 891 911 11 5 014 784 404 0 64 468 518 000 0 2774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	97,72 99,81	3 500 000 000 0 6 334 685 607 5 014 782 771	0,00 96,97	3 500 000 000 6 334 685 60
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur 100 000 000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 911 2 699 044 4: 000 000 000 000 000 000 000 000	0 6 383 891 911 11 5 014 784 404 0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	97,72 99,81	6 334 685 607 5 014 782 771	0,00 96,97	6 334 685 60
IEXETÉRICE	911 993 2 699 044 4: 900 970 264 300 920 00 955 1 357 914 14	5 014 784 404 0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	97,72 99,81 100,00	6 334 685 607 5 014 782 771	96,97	
De-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation 31774 202 000 6 532 767 516 138 439 000 6 383 8 10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique 1:Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants Combattants 67 933 518 000 64 448 518 000 644 88 518 000 664 468 518 000 664	911 993 2 699 044 4: 900 970 264 300 920 00 955 1 357 914 14	5 014 784 404 0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	97,72 99,81 100,00	6 334 685 607 5 014 782 771	96,97	
Décentralisation 31774 202 000 6 532 767 516 138 439 000 6 383 8 In-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique 9 067 719 000 5 024 495 000 85 386 170 2 315 731 11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens 67 933 518 000 6 4 468 518 000 0 64 468 518 0 64 468 518 0 64 468 518 0 64 468 518 0 64 468 518 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 64 468 518 0 0 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70	2 699 044 4: 2 699 044 4: 2 64 300 920 00 2 64 357 914 14	5 014 784 404 0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	99,81	5 014 782 771		
10. Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique 9 067 719 000 5 024 495 000 85 386 170 2 315 73	2 699 044 4: 2 699 044 4: 2 64 300 920 00 2 64 357 914 14	5 014 784 404 0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	99,81	5 014 782 771		
Promotion Civique 9 067 719 000 5 024 495 000 85 386 170 2 315 73	264 300 920 00 955 1 357 914 14	0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	100,00		99,81	E 014 782 77
In Ministère de la Défense Nationale et des Anciens	264 300 920 00 955 1 357 914 14	0 64 468 518 000 0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	100,00		99,81	E 014 783 77
Combattants	770 264 300 920 00 955 1 357 914 14	0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097		64 468 518 000		5 014 /02 //
12-Ministère de la Sécurité 13 886 065 000 14 009 732 000 0 13 700 07 14-Ministère de la Sécurité 13 886 065 000 14 009 732 000 0 13 700 07 14-Ministère de la Sécurité 13 886 065 000 12 092 155 395 0 10 642 91 15-Ministère de la Collture, des Arts et du Tourisme 12 819 568 000 12 092 155 395 0 10 642 91 15-Ministère de la Collture, des Arts et du Tourisme 16 886 000 0 63 868 000 0 0 63 868 000 0 0 0 1424 93 39 90 90 21709 697 1166 22 25 86 35 1000 0 1469 216 900 0 0 1424 93 2100 0	770 264 300 920 00 955 1 357 914 14	0 2 774 437 770 0 14 000 991 264 2 12 000 833 097		64 468 518 000		
des Burkinabè de l'Extérieur 12 598 541 000 2 920 186 000 443 373 280 2774 43 13 Ministère de la Sécurité 13 886 065 000 14 009 732 000 0 13 700 07 13 700 07 14 Ministère de l'Economie, des Finances et du 12 819 568 000 12 092 155 395 0 10 642 91 12 819 568 000 12 092 155 395 0 10 642 91 13 Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme 9 408 969 000 63 868 000 0 63 868 000 0 63 868 17 Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale 5211 627 000 82 231 000 0 82 5 79 18 Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement 2 586 351 000 1 469 216 000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 0 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 424 95 1 449 23 1000 1 4	264 300 920 00 955 1 357 914 14	0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	95,01		100,00	64 468 518 00
13-Ministère de la Sécurité 13-886 065 000 14-009 732 000 0 13 700 07 14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement 12-819 568 000 12-092 155 395 0 10-642 91 15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme 9 408 969 000 63-868 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-869 000 0 63-809 000 0 63-809 000 0 63-809 000 0 63-809 000 0 63-809 000 0 63-809 000 000 000 000 000 000 000 000 000	264 300 920 00 955 1 357 914 14	0 14 000 991 264 2 12 000 833 097	95,01			
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du 12 819 568 000 12 092 155 395 0 10 642 91	955 1 357 914 14	2 12 000 833 097		2 742 192 184	93,90	2 742 192 18
Développement 12 819 568 000 12 092 155 395 0 10 642 91			99,94	14 000 990 906	99,94	14 000 990 90
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme 9 408 969 000 63 868 000 0 63 868						
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	000		99,24	12 000 832 207	99,24	12 000 832 20
Protection Sociale 5 211 627 000 882 231 000 0 825 79		0 63 868 000	100,00	63 868 000	100,00	63 868 00
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement 2 586 351 000 1 469 216 000 0 1 424 92 300 0 1 1424 92 300 0 1 1424 92 300 0 1 1424 92 300 0 1 1424 92 300 0 1 1424 92 300 0 1 1424 92 300 0 1 1424 92 300 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 2 7 342 30 0 1 525 96 2 8 30 00 0 1 53 303 797 1 525 96 2 7 342 30 0 0 0 0 1 525 96 2 9 30 00 0 1 53 303 797 1 525 96 2 9 30 00 1 3 454 285 000 1 36 935 000 1 2 751 31 2 1 7 395 850 000 1 3 454 285 000 1 36 935 000 1 2 751 31 2 7 81 31 2 7 81 31 2 7 82 30 000 2 9 31 60 681 <th>1</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th>	1					
Parlement 2 586 351 000 1 469 216 000 0 1 424 95	295 54 708 66	8 880 501 963	99,80	880 501 963	99,80	880 501 96
20-Ministère des Sports et des Loisirs 3258 941 099 1223 996 099 21709 697 1166 22 21-Ministère de la Santé 46 759 069 000 36 800 442 594 0 27 342 32 22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille 2789 000 000 1587 381 000 153 303 797 1525 96 23-Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation 17 395 850 000 13 454 285 000 136 935 000 12 751 314 24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation 27 695 802 000 9 316 360 681 338 456 910 8 911 41 25-Ministère de Ucommerce, de l'Industrie et de l'Artisanat 7 858 841 000 4746 797 000 0 4 659 79 4 659 79 4 664 8187 700 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		_				
21-Ministère de la Santé 22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille 2789 000 000 1587 381 000 153 303 797 1525 96 23-Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation 17 395 850 000 13 454 285 000 136 935 000 12 751 312 24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation 27 695 802 000 9 316 360 681 338 456 910 8 911 41 25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat 7 858 841 000 4 746 797 000 0 4 659 79 26-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques 88 370 908 000 46 648 187 700 284 043 798 44 400 18 28-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique 2596 499 000 2604 766 873 268 417 310 2511 64 30-Ministère du Briastructures 133 996 237 000 81 218 412 000 312 000 000 54 512 51 31-Ministère de l'Economie Numérique et des Postes 32-Ministère de Bransports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière de l'Apaisme et de l'Habitat 8 925 900 000 5 459 871 000 338 746 500 4966 25 38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 000 000 000 000 000 000 000 00			99,80	1 466 323 329	99,80	1 466 323 32
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille 2 789 000 00 1587 381 000 153 303 797 1525 96 23-Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation 17 395 850 000 13 454 285 000 136 935 000 12 751 312			96,27	1 148 776 141	93,85	1 148 776 14
La Famille 2,789,000,000 1587,381,000 153,303,797 1525,962,300 13,454,285,000 13,6935,000 12,751,311,311,311,311,311,311,311,311,311,3	921 9 276 433 68	36 618 735 602	99,51	36 600 695 403	99,46	36 600 695 40
23-Ministère de l'Education Nationale et de l'Artisant 17 395 850 000 13 454 285 000 136 935 000 12 751 312 24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation 27 695 802 000 9 316 360 681 338 456 910 8 911 41 25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat 7 858 841 000 4 746 797 000 0 4 659 79 26-Ministère des Mines et des Carrières 4 343 360 000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0						
Page 1	857	0 1 525 965 857	96,13	1 307 197 314	82,35	1 307 197 31
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation 27 695 802 000 9 316 360 681 338 456 910 8 911 41 25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat 7 858 841 000 4 746 797 000 0 4 659 79 26-Ministère des Mines et des Carrières 4 343 360 000 0 0 0 27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements 88 370 908 000 46 648 187 700 284 043 798 44 400 18 48-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques 88 370 908 000 8 311 378 000 1 693 029 500 5 278 22 29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique 2 596 499 000 2 604 766 873 268 417 310 2 511 64 30-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes 3 456 047 000 4 053 184 000 474 206 500 3 829 55 32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 17 179 073 000 4 492 362 000 23 647 893 4 452 63 38-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 5 459 871 000 338 746 500 4 966 25 38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 <th></th> <th></th> <th>-0.5-</th> <th></th> <th></th> <th></th>			-0.5-			
Scientifique et de l'Innovation 27 695 802 000 9 316 360 681 338 456 910 8 911 41	309 521 559 51	3 13 272 878 322	98,65	12 948 824 395	96,24	12 948 824 39
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat 26-Ministère des Mines et des Carrières 4343360 000 0 27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques 88 370 908 000 8 311 378 000 1693 029 500 5 278 22 29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique 2,596 499 000 2,604 766 873 2,68 417 310 2,511 64 30-Ministère du Briastructures 133 996 237 000 31-Ministère du Briastructures 13-Ministère du Briastructures 13-Ministère du Briastructures 13-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 17 179 073 000 4 492 362 000 2 3647 893 4 452 63 38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 34 4-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 08 9012 700 9 0 40 54 60 00 9 0 0 0 9 0 0 0 9 0 0 0 9 0 0 0 9 0 0 0 9 0 0 0 9 0 0 0 9 0 0 0 9 0 0 0 0				0		0
26-Ministère des Mines et des Carrières		0 8 911 417 347	95,65	8 910 776 705	95,65	8 910 776 70
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques 88 370 908 000 46 648 187 700 284 043 798 44 400 18 28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques 44 492 316 000 8 311 378 000 1693 029 500 5 278 23 29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique 2 596 499 000 2 604 766 873 268 417 310 2 511 64 30-Ministère des Infrastructures 313 996 237 000 81 218 412 000 312 000 000 54 512 51 31-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes 32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 2 902 196 000 77 670 502 1807 33 42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641 595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1089 012 700 2667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 41 28 50-Cansel Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte		0 4 742 800 888		4 733 408 819	99,72	4 733 408 81
Hydrauliques 88 370 908 000 46 648 187 700 284 043 798 44 400 18 28-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique 2 596 499 000 2 604 766 873 268 417 310 2 511 64 30-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique 2 596 499 000 2 604 766 873 268 417 310 2 511 64 30-Ministère de le Infrastructures 133 996 237 000 81 218 412 000 312 000 000 54 512 51 31-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes 3 456 047 000 4 053 184 000 474 206 500 3 829 55 32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 17 179 073 000 4 492 362 000 23 647 893 4 452 63 37-Ministère de le Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 5 459 871 000 338 746 500 4 966 25 38-Ministère de l'Eua et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Eunergie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 41 28 50 000 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte	0	0	0,00	0	0,00	
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques 29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique 2 596 499 000 2 604 766 873 2 68 417 310 2 511 64 30-Ministère des Infrastructures 31-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes 32-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes 31-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 1 649 37 900 2 647 893 4 452 63 38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 7 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 693 029 500 9 058 443 000 1 089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 9 0 54 540 000 0 41 28 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte	4 3 4 3 4 3 0 0 0 0 6	45 747 484 408	98,00	44 777 466 807	05.00	44 777 466 90
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique 2 596 499 000 2 604 766 873 268 417 310 2 511 64 30-Ministère des Infrastructures 133 996 237 000 81 218 412 000 312 000 000 54 512 51 31 Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes 32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 8-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 0 41 28 5-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte			89,70	44 777 466 807 7 442 877 273	95,99 89,55	7 442 877 27
du Changement Climatique 2 596 499 000 2 604 766 873 268 417 310 2 511 64 30-Ministère des Infrastructures 133 996 237 000 81 218 412 000 312 000 000 54 512 51 31-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes 3 456 047 000 4 053 184 000 474 206 500 3 829 55 32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 17 179 073 000 4 492 362 000 23 647 893 4 452 63 37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 5 459 871 000 338 746 500 4 966 25 38-Ministère de l'Eau et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 30 42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641 595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 089 012 700 2 667 63 50-Carande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 0 4128 51-Conseil Supérieur de la Contrôle d'Etat et de Lutte 500 000 000 49 540 000 0 4128	741 21// 30/ /0	/ / 455 559 520	09,70	7 442 0// 2/3	09,55	/ 442 0// 2/
33 996 237 000 81 218 412 000 312 000 000 54 512 51	727	0 2 511 646 727	96,43	2 466 974 221	94,71	2 466 974 22
31-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes 3 456 047 000 4 053 184 000 474 206 500 3 829 55 32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 17 179 073 000 4 492 362 000 23 647 893 4 452 63 37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 5 459 871 000 338 746 500 4 966 25 38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641 595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 1089 012 700 2 667 63 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 41 28			99,66	80 349 683 624	98,93	80 349 683 62
et des Postes 3 456 047 000 4 053 184 000 474 206 500 3 829 55 32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 17 179 073 000 4 492 362 000 23 647 893 4 452 63 37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 5 459 871 000 338 746 500 4 966 25 38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641 595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 089 012 700 2 667 63 50-Carande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 000 0 4128 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 4128	90 20 423 924 09	0 00 930 430 400	99,00	00 349 003 024	90,93	00 349 003 02
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière 17 179 073 000 4 492 362 000 23 647 893 4 452 63 37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1673 902 000 5 459 871 000 338 746 500 4 966 25 38-Ministère de l'Iurbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641595 000 660 770 095 40 771 44 3-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 4128 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte	130 223 629 91	3 4 053 182 343	100,00	4 053 182 343	100,00	4 053 182 34
Sécurité Routière 17 179 073 000 4 492 362 000 23 647 893 4 452 63 37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 5 459 871 000 338 746 500 4 966 25 38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Eua et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641 595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 000 0 30 000 50 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 41 28 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte 10	+30 223 029 91	3 4 033 102 343	100,00	4 033 102 343	100,00	4 033 102 34
37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles 1 673 902 000 5 459 871 000 338 746 500 4 966 25 88-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641 595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 4128 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte	381 31 979 48	3 4 484 615 864	99,83	4 484 543 376	99,83	4 484 543 37
1673 902 000	5-1 5.575 1-	7 11-1-191	7,,-,	1 1-151557-		11-131337
38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat 8 925 900 000 2 902 196 000 77 670 502 1 807 33 42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641 595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 0 30 000 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 41 28 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte 40 540 000 0 41 28	243 149 742 00	0 5 115 998 243	93,70	4 813 096 733	88,15	4 813 096 73
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 75 120 657 000 45 641 595 000 660 770 095 40 771 44 43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 41 28 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte 41 28				2 623 999 869	90,41	2 623 999 86
43-Ministère de l'Energie 98 578 719 000 9 058 443 000 1 089 012 700 2 667 63 50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 00 00 0 30 00 00 0 41 28 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte 500 000 000 49 540 000 0 41 28				43 821 806 151	96,01	43 821 806 15
50-Grande Chancellerie 0 30 000 000 0 30 000 51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 41 28 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte			96,38	8 729 693 947	96,37	8 729 693 94
51-Conseil Supérieur de la Communication 500 000 000 49 540 000 0 41 28 52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte	861 6 062 722 11	0 30 000 000		30 000 000	100,00	30 000 000
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte		0 41 281 938		33 564 738	67,75	33 564 73
	000					
contre la Corruption 1 000 000 000 984 000 000 0 984 000	000	0 984 000 000	100,00	984 000 000	100,00	984 000 00
54-Conseil Constitutionnel 32 330 637 000 2 344 450 000 0 2 344 450	938	0 2 344 450 000	100,00	2 344 450 000	100,00	2 344 450 00
57-Cour de Cassation 108 000 000 0	938	0 0	0,00	0	0,00	
98-Transferts des Ressources aux Collectivités	938 930 900					
Territoriales 12 078 425 000 17 393 929 000 0 17 393 12	938 930 900	0 17 393 121 085	100,00	17 393 121 085	100,00	17 393 121 08
99-Dépenses Communes Interministérielles 8 910 000 000 17 263 789 000 1 581 091 965 13 424 53	000			15 254 698 047	88,36	15 254 698 04
Total général 849 653 351 099 444 316 696 858 10 370 240 617 379 142 82	000 938 000 000 0	3 15 653 430 545	98,56	433 308 951 658	97,52	433 308 951 658
	000 000	3 15 653 430 545 4 437 918 540 608				
	000 000					

Source : CID

<u>Annexe 5:</u> Situation d'exécution budgétaire des autoriastions d'engagement par programme (hors subventions et prêts, depenses de personnel et dettes) au 31 décembre 2018 (En milliers FCFA)

décembre 2018 (En milliers FCFA)								
LIBELLE PROGRAMME	MT_CRED_AE AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX EN %				
5-Investissements exécutés par l'Etat	849 653 351 099	8 585 787 037	349 595 997 221	41,15				
001-Pilotage de l'action présidentielle	24 729 411 000	2 250 000 000	3 613 283 183	14,61				
003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	5 045 745 000	0	5 023 639 000	99,56				
004-Organisation du travail gouvernemental	100 000 000	0	0	0,00				
005-Coordination de l'action gouvernementale	620 000 000	0	558 833 400	90,13				
007-Pilotage des projets stratégiquers	10 853 452 000	0	602 071 000	5,55				
010-Sureté de l'Etat	265 623 000	0	265 623 000	100,00				
011-Administration du territoire	3 476 145 000	7 492 000	748 008 464	21,52				
012-Sécurité intérieure	13 326 282 000	0	8 865 504 494	66,53				
013-Protection civile	24 089 636 000	0	1 250 000 000	5,19				
014-Décentralisation	1 585 889 000	0	0	0,00				
015-Etat civil	1 017 000 000	0	0	0,00				
016-Pilotage et soutien des services du MATD	1 605 532 000	0	0	0,00				
017-Administration judiciare	6 056 900 000	0	2 536 878 360	41,88				
018-Administration pénitentiaire	3 010 819 000	75 904 870	1 092 545 830	36,29				
022-Défense	38 400 000 000	0	35 400 000 000	92,19				
023-Préparation et emploi des forces	4 000 000 000	0	4 000 000 000	100,00				
024-Equipement des forces	15 586 672 000	0	15 586 672 000	100,00				
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	430 000 000	0	430 000 000	100,00				
027-Pilotage et soutien	9 516 846 000	0	4 801 846 000	50,46				
028-Défense des intérets du Burkina Faso dans le monde	12 413 541 000	361 805 320	2 837 382 531	22,86				
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	185 000 000	81 567 960	0	0,00				
032-Gestion macroéconomique et pilotage du développement	6 026 097 000	0	26 097 000	0,43				
033-Mobilisation et gestion des ressources budgétaires	1 045 750 000	0	45 750 000	4,37				
038-Pilotage et soutien des services du MINIFID	5 747 721 000	0	1 123 505 955	19,55				
039-Culture	7 000 576 000	0	24 957 000	0,36				
040-Tourisme	2 358 393 000	0	0	0,00				
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	50 000 000	0	39 590 000	79,18				
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière des agents de la fonction								
publique	1 050 000 000	0	214 957 067	20,47				
044-Travail décent	4 161 627 000	0	610 836 228	14,68				
046-Communication	1 746 351 000	0	1 415 097 251	81,03				
047-Pilotage et soutien	840 000 000	0	49 900 000	5,94				
048-Femme et du genre	600 000 000	46 402 367	0	0,00				
049-Enfance et famille	1 287 750 000	6 610 830	0	0,00				
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	901 250 000	90 690 600	319 879 995	35,49				

LIBELLE PROGRAMME	MT_CRED_AE AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX EN %
052-Sport et activités physiques	2 904 363 099	16 709 697	1 023 284 017	35,23
053-Loisirs	71 800 000	0	0	0,00
054-Pilotage et soutien des services du MSL	282 778 000	5 000 000	179 423 114	63,45
055-Accès aux sevices de santé	42 108 680 000	0	32 889 856 750	78,11
056-Prestation des services de santé	2 100 000 000	0	1 388 500 000	66,12
057-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Santé	2 550 389 000	0	1 606 336 334	62,98
058-Accès à l'éducation formelle	15 568 459 000	0	12 809 213 298	82,28
059-Qualité de l'éducation formelle	623 246 000	0	530 003 378	85,04
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	20 000 000	0	14 695 265	73,48
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	1 184 145 000	0	410 085 411	34,63
062-Enseignement supérieur	22 088 750 000	89 396 800	6 746 630 300	30,54
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	1 595 117 000	15 814 610	148 230 341	9,29
064-Recherche scientifique et technologique	1 823 775 000	25 000 000	829 898 225	45,50
065-Pilotage de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	1 218 060 000	152 370 000	140 970 877	11,57
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	970 100 000	51 820 000	266 629 500	27,48
067-Industrie	5 324 005 000	0	5 038 570 576	94,64
068-Commerce	727 049 000	0	373 890 870	51,43
069-Artisanat	1 700 000 000	0	598 896 200	35,23
071-Pilotage et soutien	107 787 000	0	41 477 000	38,48
072-Mines et carrières	2 421 469 000	0	0	0,00
073-Energie	98 075 719 000	1 040 050 000	4 332 335 024	4,42
074-Pilotage et soutien des services du Ministère des Mines et des Carrières	1 921 891 000	0	0	0,00
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigation	36 604 109 000	82 271 786	13 742 464 893	37,54
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	9 486 570 000	22 990 825	5 703 849 700	60,13
077-Economie agricole	10 874 641 000	121 968 777	979 447 111	9,01
078-Développement durable des productions agricoles	22 470 770 000	0	7 135 207 488	31,75
079-Sécurisations foncière en milieu rural et organisation du monde rural	1 807 169 000	0	1 139 150 020	63,04
080-Pilotage et soutien	7 127 649 000	0	1 688 370 615	23,69
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	8 984 771 000	91 042 000	4 837 830 130	53,84
082-Productivité et compétivité des productions animales	12 320 104 000	222 987 500	809 284 595	6,57
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	5 683 941 000	115 000 000	65 000 000	1,14
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	11 670 654 000	263 000 000	574 855 267	4,93
085-Pilotage et soutien	5 832 846 000	550 000 000	361 178 344	6,19

LIBELLE PROGRAMME	MT_CRED_AE AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX EN %
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	1 520 999 000	176 198 800	1 002 975 596	65,94
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	271 250 000	0	92 254 000	34,01
088-Gouvernance environnementale et développement durable	50 000 000	11 949 800	7 460 000	14,92
089-Economie verte et changement climatique	550 750 000	32 810 150	461 659 692	83,82
090-Pilotage et soutien	203 500 000	3 500 000	199 948 000	98,25
091-Infrastructures routières	129 996 237 000	300 000 000	50 391 384 422	38,76
092-Infrastructures ferroviaires, aéroportuaires et maritimes	3 000 000 000	0	0	0,00
094-Pilotage et soutien des services du MI	1 000 000 000	0	314 455 000	31,45
095-Télécoms/TIC	3 151 233 000	474 206 500	1 044 237 930	33,14
096-Postes	220 080 000	0	105 298 281	47,85
097-Pilotage et soutien aux services du MDENP	84 734 000	0	0	0,00
098-Transports et météorologie	16 069 073 000	23 647 893	15 796 814 016	98,31
099-Mobilité et sécurité routière	1 110 000 000	0	0	0,00
101-Jeunesse	99 000 000	0	0	0,00
102-Formation professionnelle	566 300 000	0	566 300 000	100,00
103-Insertion professionnelle	1 008 602 000	0	366 170 800	36,30
105-Planification et aménagement urbain	4 320 900 000	0	176 548 932	4,09
106-Architecture et construction	1 735 000 000	0	1 124 768 878	64,83
107-Accès aux logements décents	2 700 000 000	52 873 502	350 509 065	12,98
108-Pilotage et soutien aux service du MUH	170 000 000	0	121 640 235	71,55
109-Mobilisation des ressources en eau	60 470 350 000	278 669 095	52 211 532 816	86,34
110-Gerstion intégrée des ressources en eau	871 000 000	0	0	0,00
111-Eau potable	10 967 207 000	359 401 000	6 818 798 163	62,17
112-Assainissment	2 089 100 000	0	1 495 362 756	71,58
113-Pilotage et soutien	723 000 000	0	0	0,00
115-Régulation du secteur de la communication	500 000 000	0	45 697 488	9,14
116-Controle d'Etat	1 000 000 000	0	984 000 000	98,40
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	32 330 637 000	0	0	0,00
120-Juridiction supérieure de l'Ordre judiciaire	108 000 000	0	0	0,00
133-Dépenses communes interministérielles	8 910 000 000	1 086 634 355	2 112 569 940	23,71
134-Fonction parlementaire	3 500 000 000	0	3 500 000 000	100,00
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	12 078 425 000	0	12 070 438 175	99,93
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Sécurité	294 160 000	0	292 428 770	99,41
140-Pilotage et soutien des services du Ministère de l'Energie	503 000 000	0	54 321 865	10,80
141-Pilotage et soutien des services du MIABE	100 000 000	0	0	0,00
6-Transferts en capital	32 500 000 000	0	22 230 896 245	68,40
133-Dépenses communes interministérielles	32 500 000 000	0	22 230 896 245	68,40
Total général	882 153 351 099	8 585 787 037	371 826 893 466	42,15

Source : DGB

<u>Annexe 6:</u> Situation d'exécution budgétaire des autoriastions d'engagement par section (hors subventions et prêts, depenses de personnel et dettes) au 31 décembre 2018 (En milliers FCFA)

prêts, depenses de personnel et dettes) au 31 décembre 2018 (En LB_SECTION2	MT_CRED_AE ajusté	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX EN %
5-Investissements exécutés par l'Etat	849 653 351 099	8 585 787 037	349 595 997 221	41,15
04-Parlement	3 500 000 000	0	3 500 000 000	100,00
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	12 078 425 000	0	12 070 438 175	99,93
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 000 000 000	0	984 000 000	98,40
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	17 179 073 000	23 647 893	15 796 814 016	91,95
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	67 933 518 000	0	60 218 518 000	88,64
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	75 120 657 000	638 070 095	60 525 693 735	80,57
23-Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	17 395 850 000	0	13 763 997 352	79,12
25-Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	7 858 841 000	0	6 052 834 646	77,02
21-Ministère de la Santé	46 759 069 000	0	35 884 693 084	76,74
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	2 596 499 000	224 458 750	1 764 297 288	67,95
13-Ministère de la Sécurité	13 886 065 000	0	9 423 556 264	67,86
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	2 586 351 000	0	1 464 997 251	56,64
37-Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	1 673 902 000	0	932 470 800	55,71
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	9 067 719 000	75 904 870	3 629 424 190	40,03
30-Ministère des Infrastructures	133 996 237 000	300 000 000	50 705 839 422	37,84
20-Ministère des Sports et des Loisirs	3 258 941 099	21 709 697	1 202 707 131	36,90
27-Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	88 370 908 000	227 231 388	30 388 489 827	34,39
31-Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	3 456 047 000	474 206 500	1 149 536 211	33,26
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	27 695 802 000	334 401 410	8 132 359 243	29,36
01-Présidence du Faso	29 775 156 000	2 250 000 000	8 636 922 183	29,01
99-Dépenses Communes Interministérielles	8 910 000 000	1 086 634 355	2 112 569 940	23,71
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur	12 598 541 000	443 373 280	2 837 382 531	22,52
38-Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	8 925 900 000	52 873 502	1 773 467 110	19,87
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	5 211 627 000	0	825 793 295	15,85
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	44 492 316 000	1 242 029 500	6 648 148 336	14,94
22-Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	2 789 000 000	143 703 797	319 879 995	11,47
03-Premier Ministère	11 473 452 000	0	1 160 904 400	10,12
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	12 819 568 000	0	1 195 352 955	9,32
51-Conseil Supérieur de la Communication	500 000 000	0	45 697 488	9,14
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	31 774 202 000	7 492 000	1 998 008 464	6,29
43-Ministère de l'Energie	98 578 719 000	1 040 050 000	4 386 656 889	4,45
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	9 408 969 000	0	64 547 000	0,69
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	100 000 000	0	0	0,00
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	100 000 000	0	0	0,00
26-Ministère des Mines et des Carrières	4 343 360 000	0	0	0,00
54-Conseil Constitutionnel	32 330 637 000	0	0	0,00
57-Cour de Cassation	108 000 000	0	0	0,00
6-Transferts en capital	32 500 000 000	0	22 230 896 245	68,40
99-Dépenses Communes Interministérielles	32 500 000 000	0	22 230 896 245	68,40
Total général	882 153 351 099	8 585 787 037	371 826 893 466	42,15

Annexe 7: situation de consommation d'électricité de 2016 à 2018 à fin décembre (en FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN DECEMBRE 2016	A FIN DECEMBRE 2017	A FIN DECEMBRE 2018
Présidence du Faso	862 130 694	814 535 611	806 832 698
Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Minisr	30 601 776	30 293 113	29 813 849
Premier Ministère	74 459 942	94 636 177	112 594 418
Ministère de la Sécurité Interieure	1 006 595 733	1 066 950 315	595 801 748
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisa	0	0	318 531 013
Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion	574 028 908	628 640 702	
Minstère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants		638 619 793	657 336 147
	2 430 192 407	2 621 432 894	2 585 969 543
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	98 651 628	101 944 345	108 834 398
Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Exté	0	0	0
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	2 397 071 293	2 481 215 289	2 474 441 522
Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	205 772 125	238 647 043	250 152 039
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protectio	124 454 545	115 460 454	112 670 814
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Fam	235 668 170	248 639 667	272 655 704
Ministère des Sports et des Loisirs	168 124 936	189 516 687	191 291 574
Ministère de la Santé	4 146 763 830	4 335 471 179	4 625 134 936
Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	601 632 800	639 076 845	655 970 453
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scient	875 647 284	884 736 197	946 579 838
Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat			
Ministère de l'Energie	92 471 376	96 324 112	96 839 595
Ministère de l'Energie Ministère des Mines et des Carrières	29 500 002	31 012 931	17 691 473 28 478 287
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	569 055 841	603 506 766	616 067 409
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	70 888 551	79 691 218	100 176 840
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Chan	238 197 291	243 573 600	269 971 397
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécur	26 266 855	33 009 962	37 304 782
Ministère des Infrastructures	593 169 065	612 209 277	629 307 792
Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlem	530 118 819	562 871 373	636 158 235
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	253 676 236	285 034 499	306 922 370
Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Prof	46 806 224	61 524 806	65 418 767
Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	294 180 668	291 071 971	248 551 865
Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des	69 072 179	72 760 741	88 116 705
Conseil Economique et Social	34 703 505	31 693 144	32 173 259
Conseil Supérieur de la Communication	38 762 041	35 047 311	30 125 981
Conseil Constitutionnel	25 427 878	24 901 454	26 329 570
Cour de Cassation	40 870 344	39 141 762	37 706 445
Conseil d'Etat	-	0	3 473 153
Cour des Comptes	25 052 512	25 721 447	19 423 383
Commission Nationale Independante (CENI)	-	0	0
Commission Informatique et des Libertés	-	0	8 383 411
Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la C	22 032 765	21 563 651	19 494 695
Médiateur du Faso	-	0	18 305 615
Grande Chancellerie	7 607 003	21 132 076	25 573 326
Assemblée Nationale	118 876 896	131 699 314	149 447 822
Haute Cour de Justice	-	4 326 400	0
Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTR	299 291 712	479 529 237	621 016 824
TOTAUX Source : DGAIF	17 257 823 834	18 288 522 661	18 877 069 695

Source : DGAIE

Annexe 8 : situation de consommation d'eau de 2016 à 2018 à fin décembre (en FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN DECEMBRE 2016	A FIN DECEMBRE 2017	A FIN DECEMBRE 2018
Présidence du Faso	1 267 186 244	1 136 292 253	1 351 364 997
Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Minisr	5 539 589	7 961 400	5 515 405
Premier Ministère	32 306 244	23 471 682	49 627 201
Ministère de la Sécurité Interieure	291 855 287	319 730 850	242 039 943
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisa	0	0	214 414 708
Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion	505 289 863	395 496 150	571 695 241
Minstère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	2 264 635 415	2 035 416 900	2 453 992 423
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	17 091 652	54 134 057	7 463 076
Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Exté	0	0	0
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	317 970 887	360 311 759	342 978 437
Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	92 788 945	88 476 910	85 624 527
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protectio	31 616 620	19 596 026	36 833 900
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Fam	74 265 348	72 511 560	72 034 234
Ministère des Sports et des Loisirs	31 755 005	36 460 980	33 348 063
Ministère de la Santé	1 338 349 702	1 366 104 541	1 263 795 651
Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	170 956 276	158 163 136	165 623 903
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scient	323 271 590	279 646 408	302 250 133
Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	5 897 467	8 326 424	16 290 308
Ministère de l'Energie	39 409 464	53 425 277	19 021 514
Ministère des Mines et des Carrières	0	0	3 193 025
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	176 148 603	138 776 066	141 477 748
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	25 967 932	49 634 445	55 233 434
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Chan	132 914 068	183 942 923	158 137 339
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécur	172 990 776	163 580 214	239 026 998
Ministère des Infrastructures	0	0	107 982 619
Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlem	60 273 892	55 408 575	52 025 926
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	1 278 134	11 653 111	9 481 156
Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Prof	1 545 887	2 449 988	3 164 982
Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	22 742	2 360	21 761 414
Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des	2 559 965	3 249 124	3 994 504
Conseil Economique et Social	24 094 422	29 877 500	25 786 036
Conseil Supérieur de la Communication	14 421 218	15 407 576	13 158 601
Conseil Constitutionnel	9 218 916	3 762 242	2 940 255
Cour de Cassation	8 526 310	12 489 553	10 541 627
Conseil d'Etat	0	0	0
Cour des Comptes	0	0	5 393 827
Commission Electorale Nationale Independante (CENI)	1 931 063	2 358 796	3 023 412
Institut National de la Statistique et de la Démographie	0	0	2 368 637
Commission Informatique et des Libertés	0	0	1 558 207
Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la C	0	964 066	1 932 917
Médiateur du Faso	1 995 397	1 551 689	6 361 796
Grande Chancellerie	0	1 596 139	12 146 905
Assemblée Nationale	18 941 297	6 975 966	19 436 709
Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTR	31 272 344	29 310 458	44 861 702
TOTAL Source : DCAIE	7 494 288 564	7 128 517 104	8 178 903 440

Source : DGAIE

Annexe 9: situation de consommation téléphonique de 2016 à 2018 à fin septembre (en FCFA)

MINISTERES OU INSTITUTIONS	A FIN SEPTEMBRE 2016	A FIN SEPTEMBRE 2017	A FIN SEPTEMBRE 2018
Présidence du Faso	286 679 257	264 533 409	352 456 758
Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Minisr	1 627 647	1 831 082	1 520 550
Premier Ministère	30 408 622	16 449 436	27 064 625
Ministère de la Sécurité Interieure	210 377 982	234 216 736	219 471 644
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisa	0	1 015 260	20 261 396
Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion	57 282 697	44 284 151	49 582 595
Minstère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	552 086 512	536 395 172	443 668 516
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	26 616 767	29 805 108	106 881 922
Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Exté	0	0	181 554 867
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	836 537 817	791 805 895	799 733 220
Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	11 731 314	8 833 071	10 221 199
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protectio	17 947 721	25 172 387	12 982 248
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Fam	53 263 530	24 369 951	21 707 231
Ministère des Sports et des Loisirs	4 750 848	7 240 207	6 430 772
Ministère de la Santé	77 139 607	76 000 152	107 575 140
Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	34 238 575	44 373 301	30 110 723
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scient	37 936 029	42 752 382	37 757 358
Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat	9 593 558	17 287 100	15 104 679
Ministère de l'Energie	5 290 649	8 799 463	9 989 094
Ministère des Mines et des Carrières	0	0	4 180 901
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	48 615 017	44 475 122	76 968 738
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	7 131 274	13 507 883	9 299 052
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Chan	27 988 062	29 637 900	25 387 944
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécur	-	654 709	1 098 540
Ministère des Infrastructures	38 787 445	39 778 225	40 662 304
Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlem	33 235 228	31 333 806	32 873 456
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	16 512 399	18 534 129	16 252 388
Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Prof	2 874 556	3 038 498	3 368 323
Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	5 736 039	4 760 849	4 114 718
Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des	649 198 440	635 106 975	656 301 760
Conseil Economique et Social	1 947 149	1 851 610	3 562 038
Conseil Supérieur de la Communication	13 407 133	13 175 061	11 510 545
Conseil Constitutionnel	910 534	789 376	413 159
Cour de Cassation	ē	0	0
Conseil d'Etat	327 495	309 292	302 376
Cour des Comptes	3 400 679	2 210 781	317 000
Commission Nationale Independante (CENI)	-	0	0
Commission Informatique et des Libertés	1 161 125	816 640	1 183 112
Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la C	13 720 815	13 651 056	12 567 643
Médiateur du Faso	-	0	0
Grande Chancellerie	951 707	1 399 361	1 301 135
Assemblée Nationale	28 045 369	33 606 258	110 768 024
Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTR	1 599 520	1 377 209	101 821 506
Dépenses Communes Interministérielles (PERSONNALITES DE	67 953 272	78 785 994	0
Dépenses Communes Interministérielles (PERSONNALITES DE	33 974 586	20 180 000	38 035 000
TOTAUX	3 250 986 976	3 164 144 997	3 606 364 199

Annexe 10: Etat d'exécution du plan de déblocage des fonds par ministères au 31 décembre 2018 (en milliers de FCFA)

SECTIONS	PREVISIONS DEBLOCAGE PREVUS A FIN EXI DEC.		EXECUTION	TAUX DE REFERENCE	TAUX EXECUTION
Parlement	16 673 136	16 673 136	16 673 136	100,00%	100,00%
				·	,
Commission de l'Informatique et des Libertés	382 359	382 359	382 359	100,00%	100,00%
Médiateur du Faso	426 980	426 980	426 980	100,00%	100,00%
Ressources Transférées aux Collectivités Territoriales	41259 988	41259 988	41251026	100,00%	99,98%
Ministère de la Sécurité	15 724 322	15 724 322	15 709 322	100,00%	99,90%
	8727622	10 12 1 022	10 7 00 022	100,0070	20,007
M inisqtère de la Communication, chargé des Relations avec le Parlement	8 725 021	8 725 021	8 709 347	100,00%	99,82%
avec le r'allement	8 723 02 1	8 7 2 3 0 2 1	8 709 347	100,00%	99,827
On an all Our fairments to On an arranging tion	544040	544040	540,000	400.000/	00.000
Conseil Supérieur de la Communication Ministère de l'Economie, des Finances et du	541812 22 176 489	541812 22 176 489	540 832 22 106 132	100,00% 100,00%	99,82% 99,68%
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	9 830 125	9 810 125	9 701848	99,80%	98,70%
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens	168 194 809	168 194 809	165 648 714	100,00%	98,49%
Ministère de la Derense Nationale et des Anciens Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	17 757 829	17 487 120	17 233 545	98,48%	98,497
-	17 737 829	1/ 46/ 120	1/ 233 545	90,48%	91,05%
Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de	0.45	0.55	225	400	
l'Etranger	315 353	315 353	305 660	100,00%	96,93%
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la	1602 736	1602 736	1551633	100,00%	96,81%
Commission Electorale nationale Indépendante	1296 919	1296 919	1251536	,	96,50%
M inistère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat Conseil Constitutionnel	10 034 041	10 034 041 78 824	9 347 498 73 324	100,00%	93,16%
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la	78 824 4 627 863	4 627 863	4 181772	100,00% 100,00%	93,02% 90,36%
ivinistere de la Fonction Publique, du Travall et de la	4 627 863	4 627 863	4 181772	100,00%	90,36%
Ministère de la Santé	86 728 096	78 538 720	77 691045	90,56%	89,58%
Minisqtère de la Culture, des Arts et du Tourisme	4 400 776	4 400 776	3 863 957	100,00%	87,80%
Ministère de l'Enseingement Supérieur, de la recherche	79 688 687	79 688 687	69 917 622	100,00%	87,74%
M inistère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Conseil d'Etat	3 676 086 241395	3 626 086 241395	3 159 118	98,64% 100,00%	85,94% 85,10%
Conseil d'Etat Conseil Economique et Social	608 420	608 420	205 425 517 603	100,00%	85,07%
Présidence du Faso	18 695 638	18 695 638	15 808 202	100,00%	84,56%
Grande Chancellerie	666 017	666 017	545 365	100,00%	81,88%
Ministère de l'Administration Territoriale et de la	26 406 205	26 406 205	21509 821	100,00%	81,46%
Ministère de l'Administration l'emonale et de la	51414 767	46 080 400	41310 353	89,62%	80,35%
Cour des Comptes	378 596	378 596	295 276		77,99%
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	35 583 483	33 228 617	27 361638	93,38%	76,89%
Ministère des Sports et des Loisirs	5 036 815	5 034 315	3 846 651	99,95%	76,37%
Ministère de Mines et et des Carrières	2 759 992	2 759 992	1963 484	100,00%	71,14%
M inistère de l'Agriculture et des Aménagements	37 101400	36 957 075	25 076 722	99,61%	67,59%
M inistère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la	5 452 879	5 431769	3 673 046	99,61%	67,36%
Cour de Cassation	453 115	453 115	296 906	100,00%	65,53%
Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion	10 804 372	10 804 372	6 835 452	100,00%	63,27%
Minisère du Développment de l'Economie Numérique et	7 326 416	6 676 338	4 175 360	91,13%	56,99%
Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des	119 740	76 180	66 608	63,62%	55,63%
Premier Ministère	23 709 636	23 709 636	12 095 415	100,00%	51,01%
Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la	3 183 122	3 183 122	1612 869	100,00%	50,67%
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	5 031286	5 031286	2 390 166	100,00%	47,51%
Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et de la Lutte	979 257	979 257	419 317	100,00%	42,82%
M inistère de l'Urbanisme et de l'Habitat	159 986	159 986	65 777	100,00%	41,11%
M inistère de l'Energie	12 948 763	12 948 763	2 303 427	100,00%	17,79%
TOTAL GENERAL	743 203 551	726 122 660	642 101 289	97,70%	86,40%

Source: CID-SIGASPE/DG-CMEF, décembre 2018

<u>Annexe 11</u>: Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour l'accord au titre de la FEC-FMI -2018 (en milliard de FCFA

		Juin	Sep	tembre	Dé	cembre
Critères de réalisation quantitatifs	Pro	Réalisati	Pro	Réalisati	Pro	Réalisati
	g	ons	g	ons	g	ons
Plafond de financement intérieur net de l'administration	200	40.4.4	263,	188,9	258,	206.4
centrale	,0	104,4	0	100,9	0	306,1
Plafond du montant de la nouvelle dette extérieure non	200	8,4	200,		200,	
concessionnelle contractée ou garantis par l'Etat (1)(2)	,0	0,4	0		0	
Plafond de l'Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs	0,0	0,0	0,00		0,00	
(1)	0	0,0	0,00		0,00	
Plafond du montant garanti par le gouvernement des prêts	0,0	0,0	0,00		0,00	
intérieurs aux fournisseurs et contracteur	0	0,0	0,00		0,00	
Plafond du montant garanti par le gouvernement sur le	0,0	0,0	0,00		0,00	
préfinancement bancaire pour l'investissement public	0	0,0	0,00		0,00	
Objectifs indicatifs						
Plafond de l'Accumulation d'arriérés de paiements intérieurs	ccumulation d'arriérés de paiements intérieurs		_	0.0	0	0.0
(1)	0,0		0	0,0	0	0,0
Plafond du déficit budgétaire global, dons compris		80,8	316,	169,32	382,	213,61
Platond du dencit budgetail e global, dons compris	,0	80,8	0	109,32	0	213,01
Plancher des Recettes de l'Etat (y compris PC &PCS)	692	730,5	1087	1119,97	1444	1
riancher des Recettes de l'État (y compris l'e di es)	,0	750,5	,0	1119,97	,0	529,78
DGD (y compris PC CEDEAO et PC UEMOA)						
DGI						
DGTCP (hors privatisation & principal sur prêts et avances)						
Le plancher des dépenses sociales courantes en faveur de la	88,	110.0	132,		176,	
réduction de la pauvreté	0	119,9	0		0	204,00
Plafond du stock des demandes des remboursements de la TVA	55,	33,4				
certifié et non payée de plus de 30 jours	0		55,0		55,0	
Plafond du montant de la valeur nominale des PPP contractés			200,		200,	
		0,0	0		0	
Pour mémoire :	,0					
Plafond du montant de la nouvelle dette extérieure	550		550,		550,	
concessionnelle contractée ou garantie par l'Etat (1) (2)	,0		0		0	
Prêts concessionnels						
(A) A = h = = = = = d = = = = 1\ = = = = = = 1\ = = = = = 1\ = = = =			L		l	

⁽¹⁾ A observer de manière continue

Annexe 12: configuration définitive du budget 2018 (en Milliards FCFA)

			2018							
NATURE	PREVISION DEFINITIVE 2017	LFI	LFR	ECART LFR-LFI		PREVISIONS AJUSTEES	ECART Prévision Prévision dé			
				Montant	Taux	AUSTEES	Montant	Taux		
RESSOURCES TOTALES	1810,58	2 018,15	1 795,92	- 222,23	-11,01%	1 795,92	- 14,66	-0,81%		
RECETTES ORDINAIRES	1444,76	1 760,78	1 503,65	- 257,13	-14,60%	1 503,65	58,89	4,08%		
RECETTE EXTRAORDINAIRE	365,82	257,38	292,27	34,90	13,56%	292,27	- 73,55	-20,11%		
DEPENSES TOTALES	2 297,78	2 441,32	2 191,93	- 249,38	-10,22%	2 191,93	- 105,85	-4,61%		
DEPENSES COURANTES	1311,88	1 342,50	1 373,98	31,47	2,34%	1 413,47	101,59	7,74%		
DEPENSES EN CAPITAL	985,91	1 098,82	817,96	- 280,86	-25,56%	778,47	- 207,44	-21,04%		
EPARGNE BUDGETAIRE	132,88	418,28	129,68	- 288,60	-69,00%	90,19	- 42,70	-32,13%		
solde Budgétaire Global	-487,20	- 423,16	- 396,01	27,15	-6,42%	-396,01	91,19	-18,72%		

⁽²⁾ La limite n'est pas liée à des projets particuliers